

REVISION DU SCHEMA DE COHERENCE TERRITORIAL (SCOT) DE VANNES AGGLO

Complément thématique :

Démographie



DEMOGRAPHIE

SOMMAIRE

| | |
|---|-----------|
| A UN TERRITOIRE POLARISE PAR LA VILLE DE VANNES | 3 |
| 1. Vannes compte près de 40% de la population de l'agglomération | 3 |
| B UNE FORTE CROISSANCE DEMOGRAPHIQUE QUI S'INSCRIT DANS LA DUREE | 7 |
| 1. Une croissance démographique à des rythmes supérieurs aux territoires environnants | 7 |
| 2. Une combinaison de la croissance naturelle et des flux migratoires positifs | 11 |
| C UN TERRITOIRE URBAIN ET LITTORAL MARQUE PAR DES CONTRASTES GÉNÉRATIONNELS | 17 |
| 1. Un profil urbain affirmé par la structure par âge de la population | 17 |
| 2. Une segmentation générationnelle du territoire | 19 |
| 3. Une concentration des plus âgés dans les pôles du territoire | 21 |
| D UN DESSERREMENT DE L'AGGLOMERATION QUI DONNE SENS AUX DYNAMIQUES METROPOLITAINES | 22 |
| 1. Des mixités de développement ressenties par une approche sociale | 22 |
| 2. Une structure des revenus porteuse qui précise le caractère composite de l'agglomération | 24 |
| 3. Une dynamique de l'agglomération à considérer à l'échelle de l'aire urbaine | 27 |

A UN TERRITOIRE POLARISE PAR LA VILLE DE VANNES

La population du territoire du SCOT de Vannes Agglomération compte 131 628 habitants à l'issue du Recensement Général de la Population de 2010.

1. VANNES COMpte PRES 40% DE LA POPULATION DE L'AGGLOMERATION

1.1 Comparaisons du poids démographique de l'agglomération et du rapport à la ville-centre

Vannes agglomération regroupe 24 communes, et la ville centre de Vannes concentre près de 40% de la population du territoire, soit 52 500 habitants en 2010.

Ce taux de concentration de la population de l'intercommunalité dans la ville centre se situe dans la moyenne nationale pour les intercommunalités de 100 000 habitants et plus (37% en 2010). Vannes se positionne sur ce critère au même niveau que Saint-Brieuc (intercommunalité de 114 500 habitants en 2010), Aix-en-Provence (intercommunalité de 355 900 habitants), ou Antibes (intercommunalité de 175 800 habitants).

Le taux de concentration dans les intercommunalités de plus de 100 000 habitants, avoisine pour les plus élevées, les 70% de la population de l'intercommunalité située dans la ville centre (Reims, Argenteuil, Le Mans, Amiens, Le Havre, Limoges, Brest...).

Le nombre d'habitants positionne l'intercommunalité de Vannes agglomération au 67^e rang des intercommunalités de France (entre les intercommunalités situées en Ile-de-France de Seine-Défense à savoir Puteaux et Courbevoie, et celle d'Argenteuil-Bessons), et la ville de Vannes au 110^e rang des communes de France (entre Clamart et Evry également situées en Ile-de-France).

Les analyses démographiques suivantes vont s'appuyer sur plusieurs repères en plus des territoires de référence (France, Bretagne, Morbihan). Vannes Agglomération constitue à la fois une entité d'intercommunalité et un Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) qui réunit 24 communes et 131 628 habitants. Le territoire appartient au Pays de Vannes, aux côtés des intercommunalités du Loch, de Questembert, d'Arc-Sud-Bretagne et de la Presqu'île de Rhuys, soit un ensemble de 60 communes et près de 200 000 habitants. Les intercommunalités d'Arc Sud Bretagne et de la Presqu'île de Rhuys ont leur propre périmètre de SCOT.

A titre d'information, quelques SCOT en région Bretagne :

- SCOT du Pays de Brest : 89 communes et près de 390 000 habitants
- SCOT du Pays de Rennes : 66 communes et plus de 460 000 habitants
- SCOT de l'Odet (Quimper) : 20 communes et 123 000 habitants
- SCOT de Lorient : 24 communes et près de 210 000 habitants
- SCOT du Pays d'Auray : 28 communes et plus de 82 000 habitants

1.2 Vannes, ville pôle d'une aire urbaine plus grande que l'agglomération

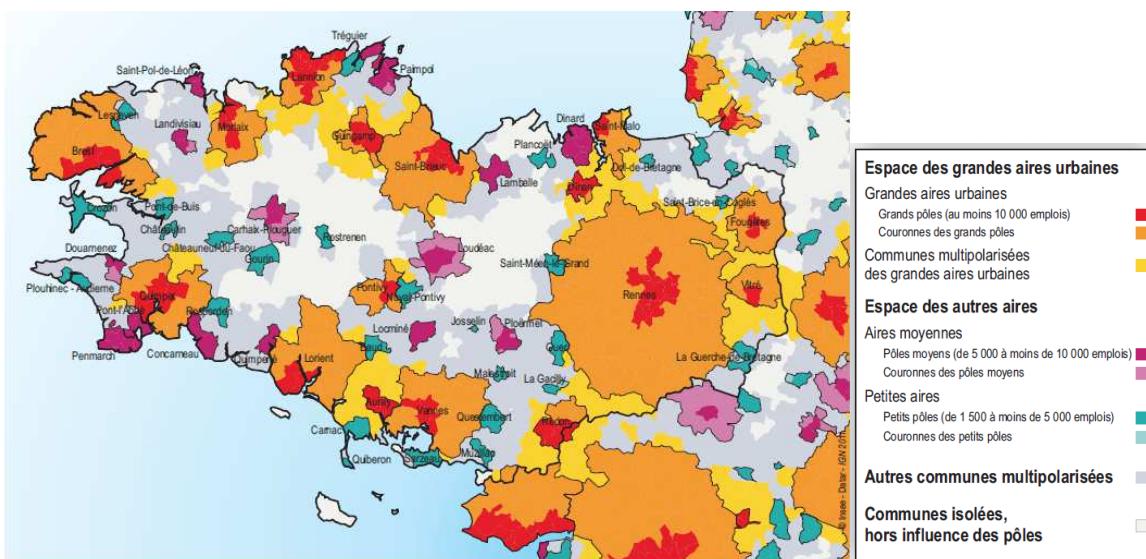
L'aire urbaine de Vannes en 2010 compte 33 communes (145 950 habitants), soit 3 communes de plus que le périmètre défini en 1999 (Saint-Guyomard, Grand-Champ et Le Bono).

L'aire urbaine est définie par l'INSEE comme « *un ensemble de communes, d'un seul tenant et sans enclave, constitué d'un pôle urbain de plus de 10 000 emplois, et par des communes rurales ou périurbaines dont au moins 40% de la population résidente ayant un emploi travaille dans le pôle ou les communes attirées par celui-ci*

L'évolution du périmètre de l'aire urbaine de Vannes traduit l'extension de l'influence du pôle de Vannes relayée par des communes qui se structurent en pôle secondaire. La présence d'aires urbaines au contact de celle de Vannes (Auray, Sarzeau, Muzillac, Questembert, Malestroit et Locminé) limite son périmètre mais constitue autant de points d'appuis qui participent à la structuration de sa couronne périurbaine et de l'espace rural du Sud Est du Morbihan. Notons que l'aire urbaine de Vannes comprend Grand-Champ, pôle de la CC du Loc'h voisine à Vannes Agglomération ; ce qui traduit des liens forts de fonctionnement de ce pôle avec le territoire du SCOT.

Le zonage en aire urbaine

Source : INSEE, selon les données 2008



1.3 Répartition de la population au sein de Vannes Agglomération

Nombre d'habitants par commune en 2010
Source : INSEE (population municipale)

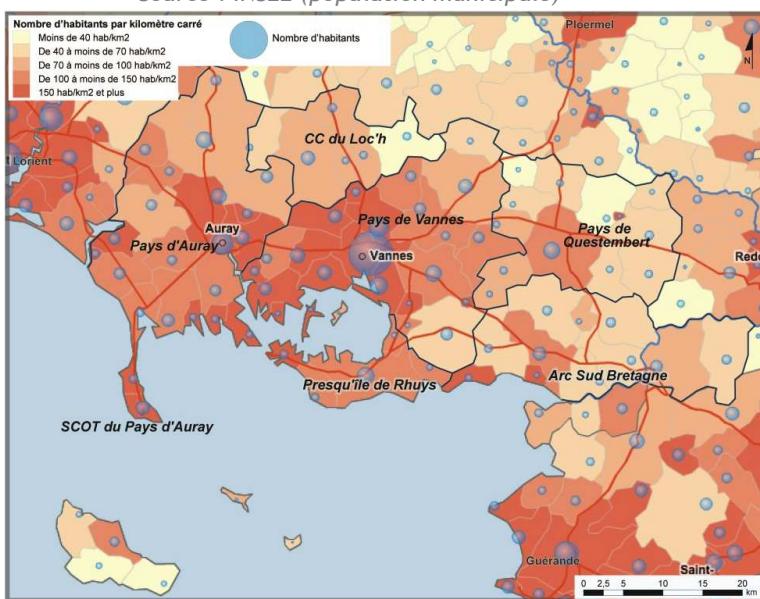
La répartition de la population sur les 23 communes autres que la ville-centre témoigne d'une grande diversité de situations.

Cinq communes, toutes situées dans le golfe du Morbihan, comptent moins de 1 000 habitants. Les communes les plus peuplées, en dehors de Vannes, se situent en continuité de la ville centre : Saint-Avé au Nord, Séné et Theix à l'Est, Ploeren et Arradon à l'Ouest. Elven, située au Nord de l'agglomération, est la seule commune de plus de 5 000 habitants qui ne soit pas au contact de Vannes.

La densité de la population en 2010 de Vannes Agglomération (257 habitants/km²) est nettement supérieure aux moyennes des territoires de référence (France 102 hab./km², Bretagne 118hab./km², Morbihan 106 hab./km²). Cette densité révèle le caractère urbain du territoire qui se situe davantage au niveau des agglomérations du Sud Bretagne (Lorient 398hab./km², Quimper 298 hab./km², Saint-Nazaire 366 hab./km²) qu'au niveau des métropoles régionales (Rennes 656 hab./km², Nantes 1123 hab./km²).

L'écart de densité au sein du périmètre du SCOT révèle le contraste entre l'influence urbaine et rurale. Seules deux communes ont une densité du niveau des territoires ruraux alentour (CC Questembert 66 hab./km², CC Loch 67 hab./km², CC Arc Sud Bretagne 72 hab./km²), ces deux communes sont situées au contact de ces territoires (Surzur et Trédion). A l'opposé, la ville de Vannes affiche une densité de population élevée (1 626 hab./km²) reflétant ainsi son caractère urbain qui se ressent dans une moindre mesure sur les communes proches (Saint-Avé, Theix, Séné, Arradon, Ploeren, Plescop...). La densité de la population est plus soutenue dans la partie Ouest du Golfe du Morbihan, secteur intermédiaire entre les pôles de Vannes et d'Auray.

Densité de la population en 2010
Source : INSEE (population municipale)

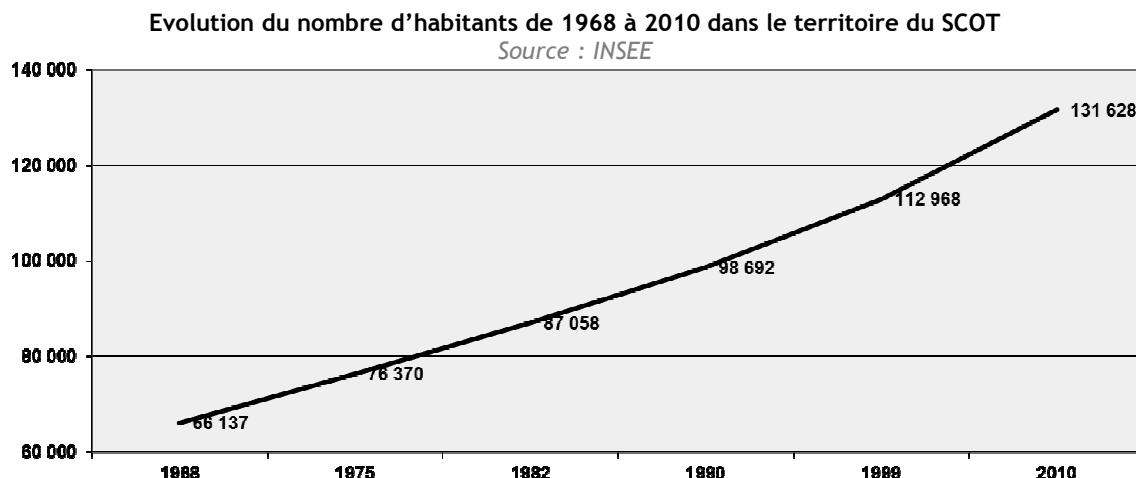


La population apparaît concentrée sur le pôle urbain de Vannes qui s'étend sur les communes au contact de cette ville-centre (Saint-Avé, Theix, Séné, Arradon, Ploeren). On observe l'émergence de pôles relais situés dans l'agglomération (Elven) et en dehors (Auray, Sarzeau, Muzillac, Questembert...) qui participent ainsi à la structuration démographique du territoire du SCOT.

L'articulation du pôle urbain avec son aire d'influence constitue un enjeu majeur. Il vient inscrire le territoire dans un positionnement d'agglomération de taille intermédiaire qui interroge son rapport aux métropoles régionales, aux autres agglomérations du Sud Bretagne, et aux pôles relais qui structurent son aire d'influence.

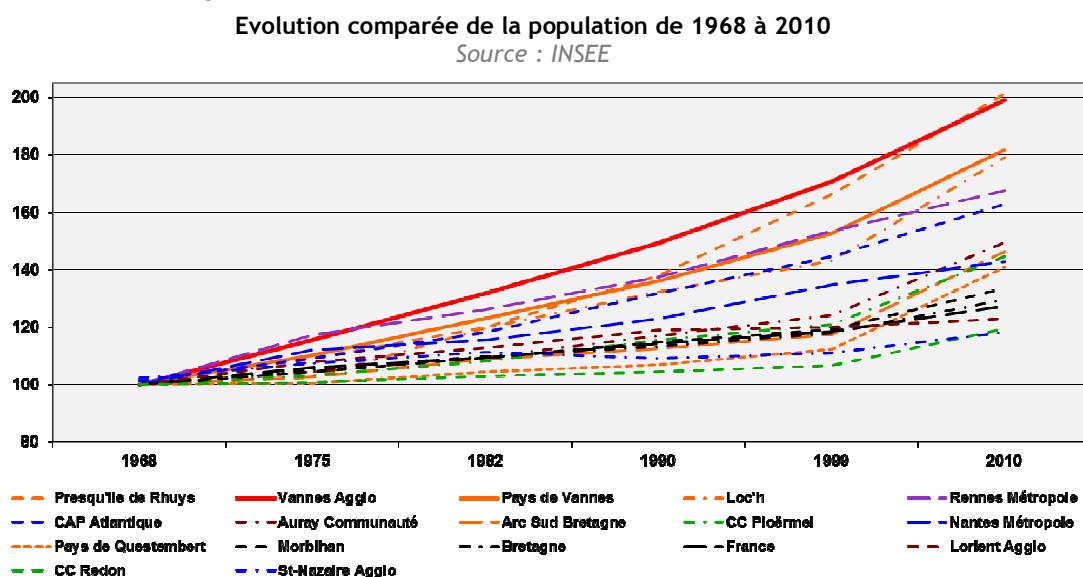
B UNE FORTE CROISSANCE DEMOGRAPHIQUE QUI S'INSCRIT DANS LA DUREE

Le taux moyen de croissance annuelle de la population de 1999 à 2010 pour Vannes Agglomération est de 1,40%/an, un taux supérieur à ceux des territoires de référence sur cette même période (France 0,65%/an, Bretagne 0,87%/an, Morbihan 1,04%/an).



1. UNE CROISSANCE DEMOGRAPHIQUE A DES RYTHMES SUPERIEURS AUX TERRITOIRES ENVIRONNANTS

La croissance de la population de Vannes Agglomération présente une dynamique supérieure aux territoires de référence depuis plusieurs décennies. Cette évolution s'effectue à un rythme continu. Seule la CC de la Presqu'île de Rhuys atteint ce taux de croissance en 2010, suite à une forte augmentation entamée dans les années 1990.

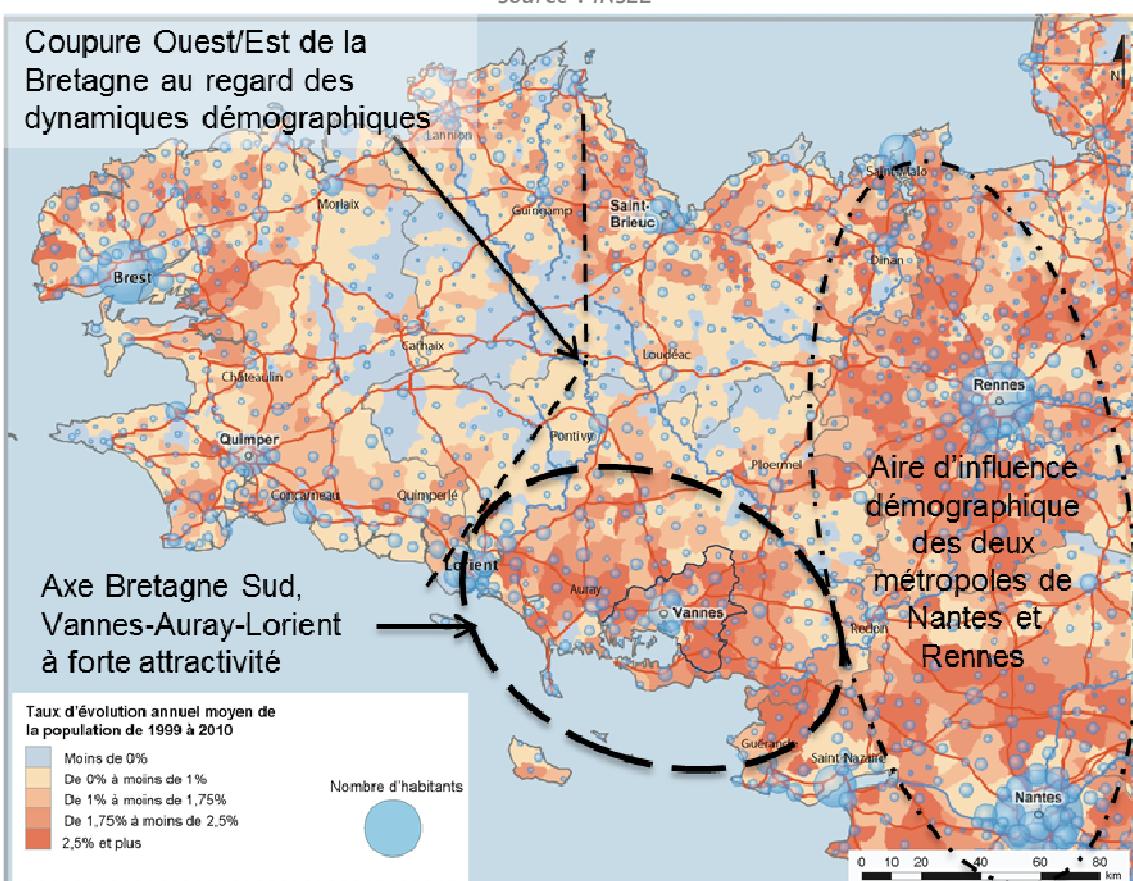


La dynamique démographique du territoire du SCOT bénéficie d'un double effet sur la durée, qui s'appuie sur la constitution d'une agglomération et sur l'attractivité du littoral.

A l'échelle régionale, Vannes Agglo constitue l'épicentre du secteur qui enregistre la plus forte croissance démographique sur la dernière décennie, à savoir la Bretagne Sud qui englobe Lorient, Auray, Vannes... jusqu'à Guérande, suivant ainsi le littoral. Ce secteur est en continuité à son Est de l'aire d'influence des deux métropoles Rennes et Nantes, marquées par un développement périurbain. A l'Ouest, il jouxte la zone de rupture entre la Bretagne orientale et occidentale selon une ligne Lorient - Saint-Brieuc. La pointe péninsulaire bretonne enregistre des dynamiques démographiques moindres qu'à l'Est de cette ligne, sous réserve du Pays de Brest.

Evolution de la population de 1999 à 2010

Source : INSEE

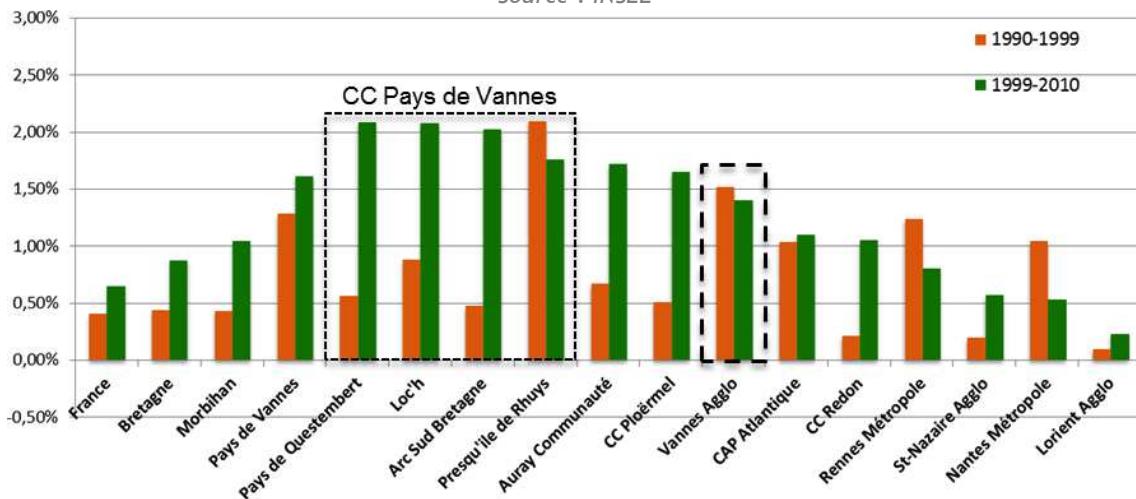


1.1 Une évolution récente marquée par un net accroissement périurbain

Observés sur les deux dernières décennies, les taux d'évolution de la population sont marqués pour certaines intercommunalités par une forte accélération, notamment celles du Pays de Vannes, en dehors de l'agglomération et de la Presqu'île de Rhuys (Questembert, Loch, Arc Sud Bretagne). Auray Communauté enregistre également cet accroissement démographique lors des années 2000.

Taux moyen d'évolution annuelle du nombre d'habitants de 1990 à 1999 et 1999 à 2010

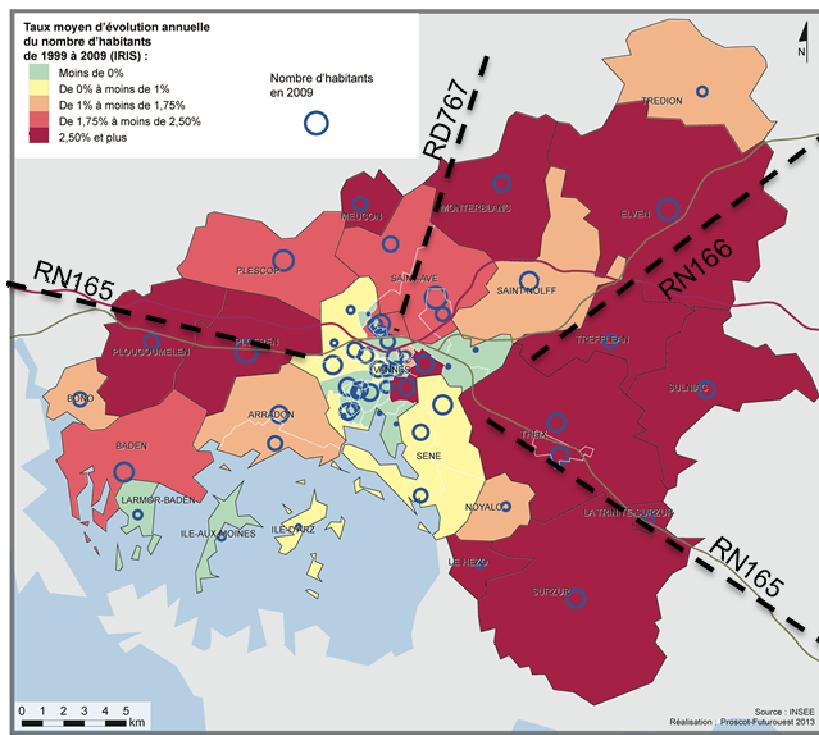
Source : INSEE



L'augmentation importante de la population dans les intercommunalités du Pays de Vannes traduit la constitution d'un processus de périurbanisation engagé autour de l'agglomération de Vannes. Ce phénomène se ressent au sein du périmètre du SCOT avec l'affirmation d'une couronne périurbaine autour du pôle centre. Les principaux axes routiers accompagnent ce processus le long du littoral avec la RN165 vers Auray et Muzillac, et pour le secteur rétro-littoral avec la RD767 en direction de Locminé et la RN166 vers Elven et Malestroit.

Evolution de la population des communes et quartiers IRIS de Vannes Agglomération de 1999 à 2009

Source : INSEE



Taux moyen d'évolution annuelle du nombre d'habitants par commune en 2010
Source : INSEE

Au sein des communes de l'agglomération, la dynamique est différenciée entre la partie périurbaine en forte accroissement, et à l'opposé deux secteurs plus stables voire en diminution. Les communes du Golfe du Morbihan (Île aux Moines, Île d'Arz et Larmor-Baden) sont confrontées aux limites de leur caractère insulaire pour générer du développement.

La ville de Vannes connaît également un ralentissement de sa démographie, voire une diminution de la population dans certains quartiers (Conleau, Trussac, kercado, Cliscouet, la rive gauche du port...). Elle trouve un équilibre avec l'augmentation du nombre d'habitants dans d'autres quartiers notamment Tohannic, Beaupré - La Lande, Le Hesquéno - Grasdor, Saint-Guen - Blaire - Ménimur pavillonnaire.

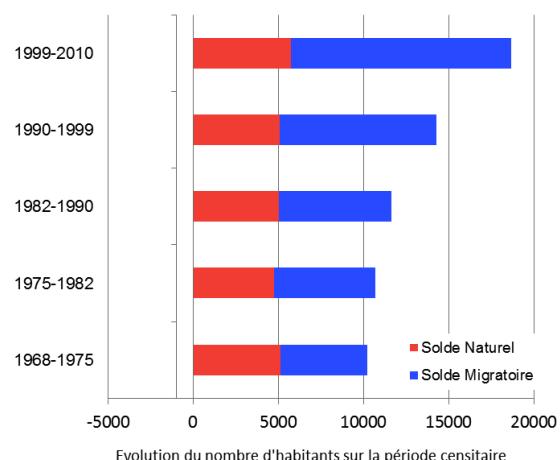
Cette évolution contrastée entre le cœur d'agglomération et la partie périphérique s'observe dans les autres territoires urbains. Elle participe à la qualification de la dynamique de périurbanisation.

| | Taux annuel d'évolution de la population de 1990 à 1999 | Taux annuel d'évolution de la population de 1999 à 2010 |
|-----------------------|---|---|
| La Trinité-Surzur | -0,2% | 7,2% |
| Meucon | 1,6% | 4,8% |
| Monterblanc | -0,3% | 4,2% |
| Surzur | 1,7% | 3,9% |
| Elven | 0,8% | 3,7% |
| Ploeren | 4,4% | 3,5% |
| Sulniac | 1,0% | 3,4% |
| Treffléan | 0,0% | 3,1% |
| Plougoumelen | 1,5% | 2,9% |
| Theix | 1,4% | 2,7% |
| Le Hézo | 3,4% | 2,6% |
| Plescop | 2,4% | 2,2% |
| Saint-Avé | 2,0% | 2,1% |
| Baden | 1,9% | 1,9% |
| Trédion | 0,2% | 1,6% |
| Le Bono | 0,7% | 1,4% |
| Noyal | 1,3% | 1,4% |
| Arradon | 1,0% | 1,2% |
| Saint-Nolff | 0,1% | 1,1% |
| Séné | 2,7% | 0,9% |
| Île-d'Arz | -1,1% | 0,6% |
| Île-aux-Moines | -0,1% | 0,2% |
| Vannes | 1,4% | 0,1% |
| Larmor-Baden | 1,8% | -1,5% |
| Vannes Agglo | 1,5% | 1,4% |
| <i>Pays de Vannes</i> | <i>1,3%</i> | <i>1,6%</i> |
| <i>Morbihan</i> | <i>0,4%</i> | <i>1,0%</i> |
| <i>Bretagne</i> | <i>0,4%</i> | <i>0,9%</i> |
| <i>France</i> | <i>0,4%</i> | <i>0,6%</i> |

2. UNE COMBINAISON DE LA CROISSANCE NATURELLE ET DES FLUX MIGRATOIRES POSITIFS

Soldes naturel et migratoire
de Vannes Agglomération
Source : INSEE

Le solde naturel positif (naissances supérieures aux décès) de Vannes Agglomération s'est maintenu à un niveau constant depuis plusieurs décennies. L'accélération de la croissance démographie a été soutenue par une arrivée de nouveaux habitants. Le solde migratoire a doublé en deux décennies.

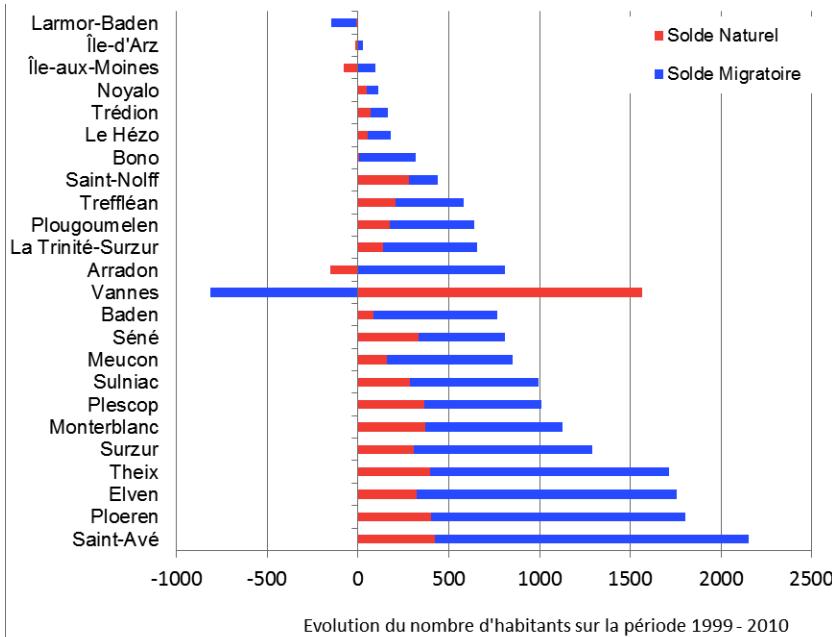


2.1 Un desserrement de la ville de Vannes sur sa couronne périurbaine

Le solde migratoire est positif dans toutes les communes de Vannes agglomération, à l'exception de deux communes : Larmor-Baden et Vannes. Cet excédent des départs sur les arrivées de population dans la ville soutient le phénomène de périurbanisation engagé.

Soldes naturel et migratoire
des communes du SCOT (1999-2010)

Source : INSEE

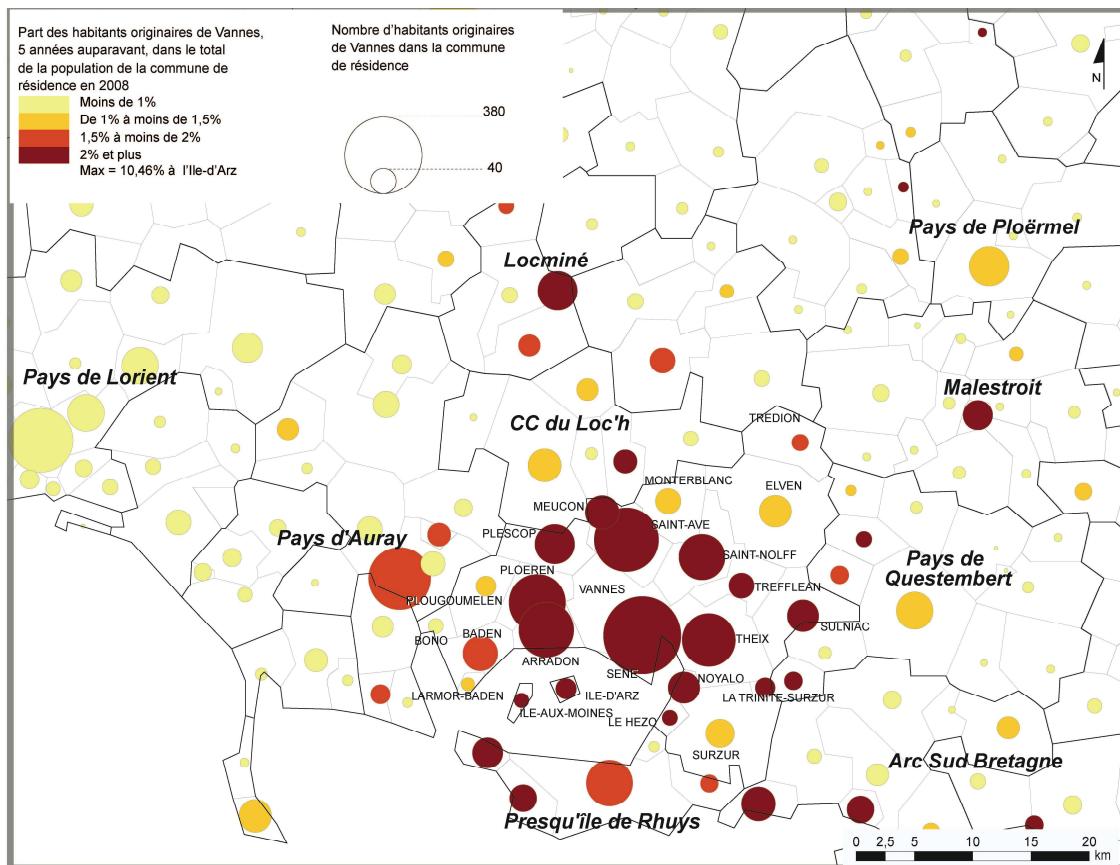


Evolution du nombre d'habitants sur la période 1999 - 2010

La destination des migrants au départ de Vannes met en évidence les communes au contact de la ville-centre, selon une logique de desserrement du pôle urbain (Arradon, Ploeren, Saint-Avé, Séné, Theix...) qui s'étend à la couronne périurbaine. Ce mouvement prend appui sur les pôles secondaires localisés dans l'aire d'influence de Vannes (Auray, Grand-Champ, Locminé, Elven, Malestroit, Questembert...).

Commune de résidence de la population habitant Vannes 5 ans avant 2008

Source : INSEE



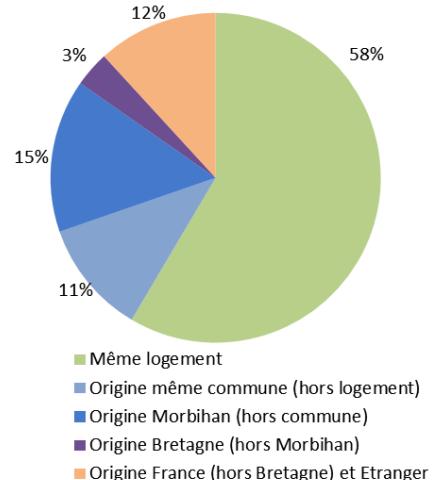
L'arrivée de nouveaux habitants dans le territoire du SCOT bénéficie davantage aux communes pôles en relais de la ville de Vannes (Saint-Avé, Ploeren, Elven, Theix). La recherche d'un cadre de vie de qualité constitue un élément d'attractivité qui oriente les flux démographiques.

2.2 La structuration des pôles relais du territoire générée par le caractère mixte de l'attractivité de la population

Lieu de résidence de la population de Vannes Agglomération antérieur à 5 années en 2008

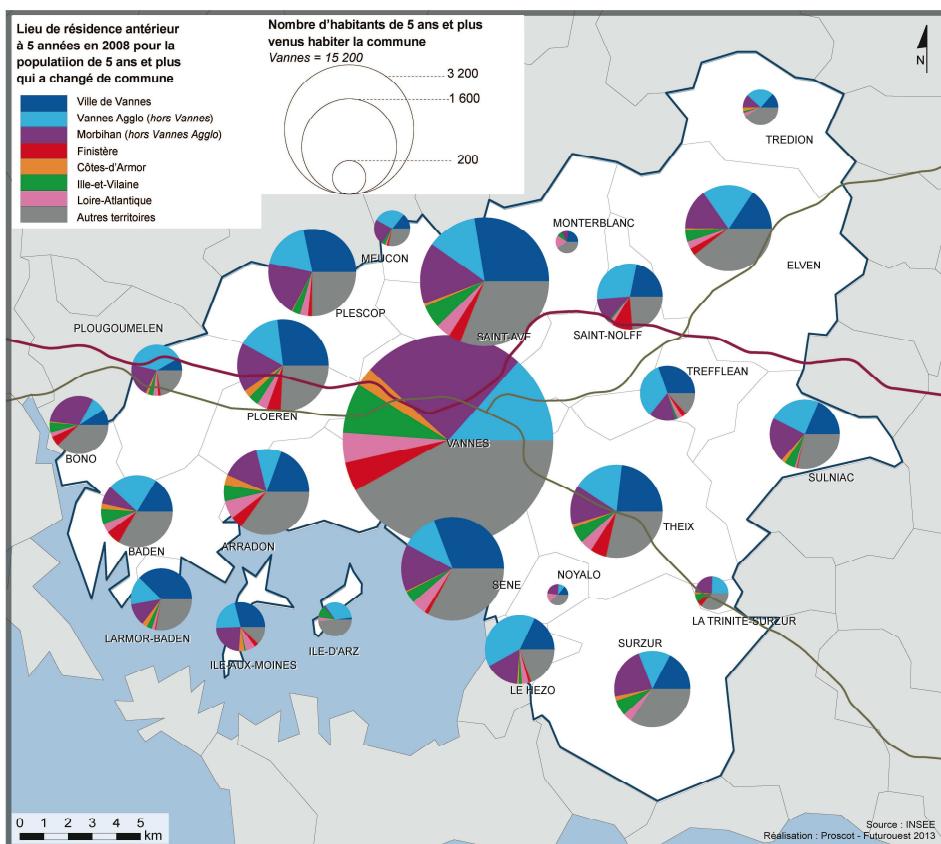
Source : INSEE

L'origine des nouveaux habitants dans les communes de Vannes Agglomération montre une diversité de lieux de résidence antérieurs. Alors que plus de la moitié des habitants (58%) sont restés dans le même logement, les migrations résidentielles ont eu lieu majoritairement à l'intérieur du Morbihan. Ces mouvements internes au département participent à la constitution de la couronne périurbaine, par un double effet au départ de Vannes vers la périphérie et de rapprochement du rural vers l'agglomération.



Origine des populations venues habiter dans les communes de Vannes Agglomération (2008)

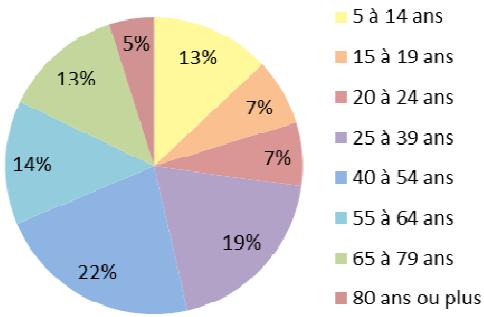
Source : INSEE



Un tiers des migrations résidentielles est en provenance de l'extérieur du Morbihan et des départements limitrophes. Cette tendance est plus intense dans quelques communes du Golfe du Morbihan (Arradon, Baden, Le Bono, Ile-d'Arz, Séné...). L'attractivité du territoire est portée par l'image du cadre de vie, qui bénéficie de la proximité du littoral. La pression résidentielle sur ce secteur participe à la génération d'une couronne périurbaine en rétrolittoral, avec cet accueil de populations d'origine diverse dans toutes les communes.

**Répartition de la population de Vannes Agglo.
par classe d'âge en 2008**
Source : INSEE

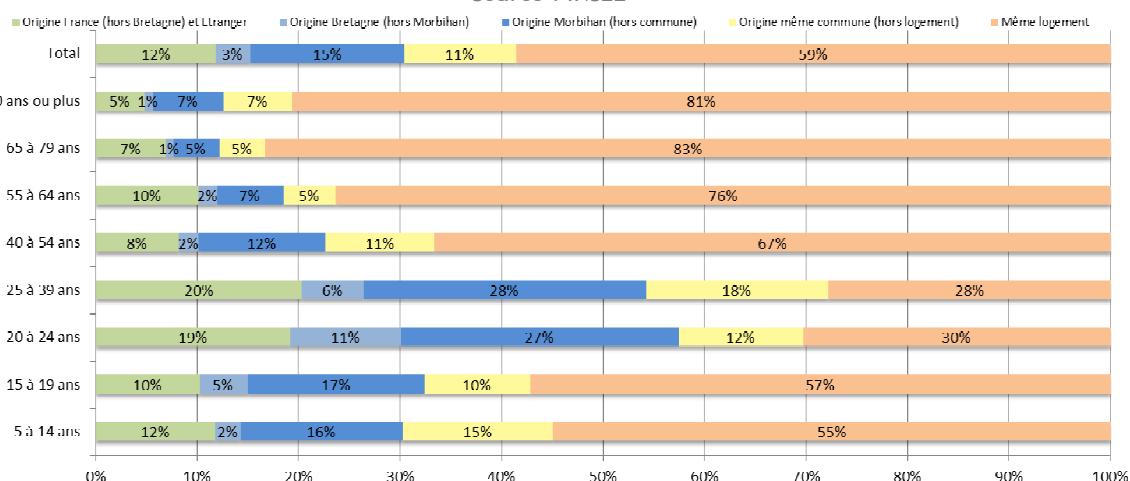
L'analyse comparée par lieu d'origine des classes d'âge à l'échelle de Vannes Agglomération montre la forte mobilité de la classe d'âge des 20-24 ans (principalement les étudiants qui vont habiter surtout à Vannes et Arradon, lieux des sites d'études) et des 25-39 ans (les ménages fréquemment en âge d'accèsion à la propriété).



A l'inverse, les 55 ans et plus apparaissent moins mobiles avec une part plus élevée à rester au sein du même logement. Cette tendance s'atténue légèrement avec l'âge au profit d'un déménagement au sein de la commune pour les 80 ans et plus. Elle marque le parcours résidentiel des personnes âgées plus dépendantes vers un logement adapté.

Lieu de résidence des habitants de Vannes Agglomération antérieur à 5 ans en 2008 selon leur âge

Source : INSEE



Les classes d'âges de 25-54 ans et 5-14 ans correspondent principalement aux ménages avec enfants. Leur origine met en évidence deux mouvements migratoires.

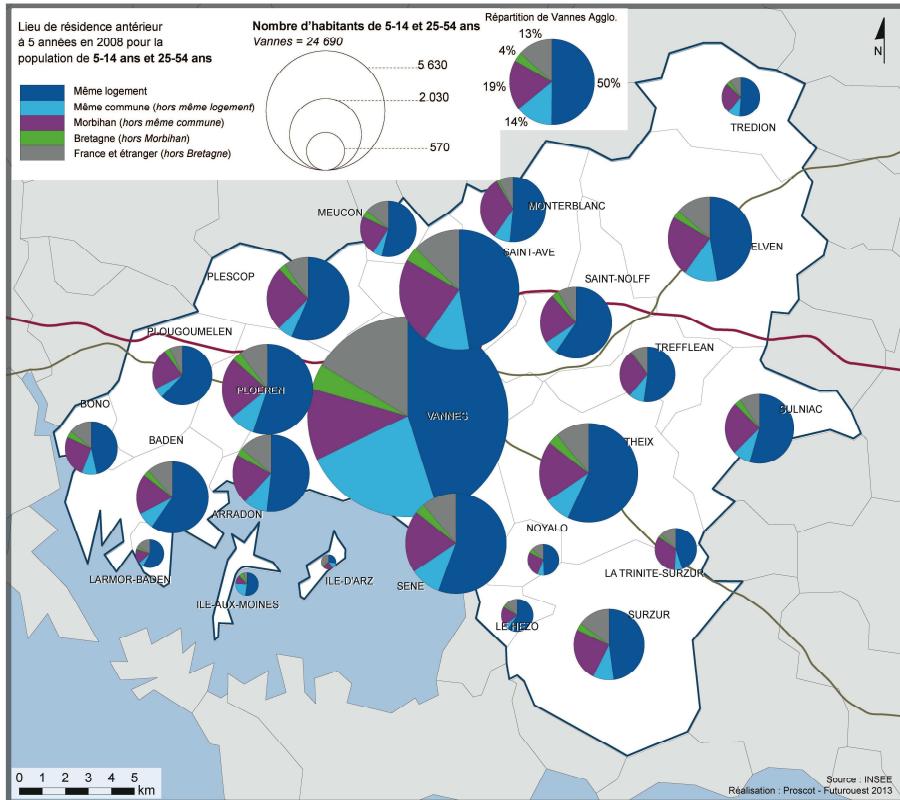
Un premier tient compte du changement de logements au sein de la même commune dans une logique de parcours résidentiel lors de l'augmentation du nombre de personnes dans le ménage.

Un second mouvement correspond à la constitution de la couronne périurbaine évoquée ci-dessus, avec une origine venant du Morbihan plus marquée à l'Est et au Nord de l'agglomération.

PRE-DIAGNOSTIC

Origine de la population de 5-14 ans et 25-54 ans venue habiter dans les communes de Vannes Agglo. en 2008

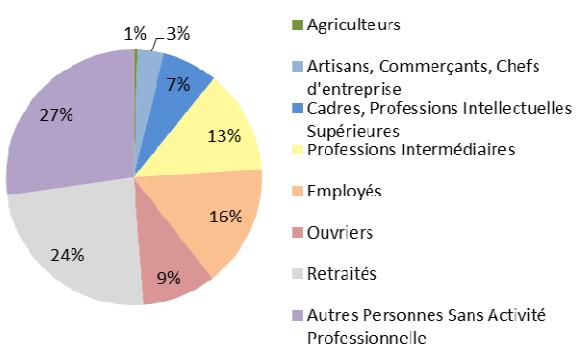
Source : INSEE



Répartition de la population de Vannes Agglo. par catégorie socio-professionnelle en 2008

Source : INSEE

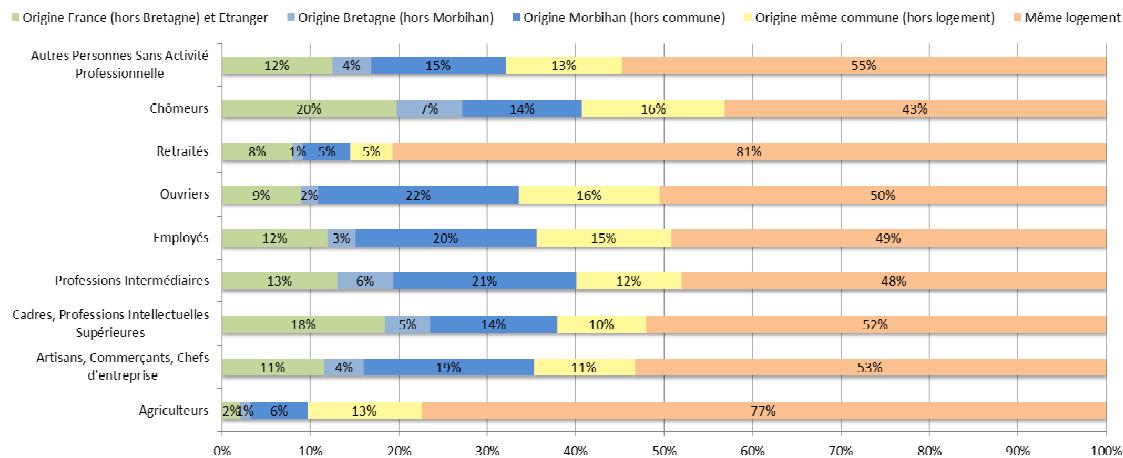
L'analyse comparée par lieu d'origine des catégories socio-professionnelles (CSP) à l'échelle de Vannes Agglomération montre la mobilité des différentes CSP, et la forte part de retraités et agriculteurs qui restent dans leur logement.



La population originaire de l'extérieur de la Bretagne est particulièrement élevée pour les cadres et professions intellectuelles supérieures et les chômeurs. Cette dernière catégorie compte peu de personnes en valeur absolue (elle est intégrée aux autres personnes sans activité professionnelle dans le graphique ci-dessus).

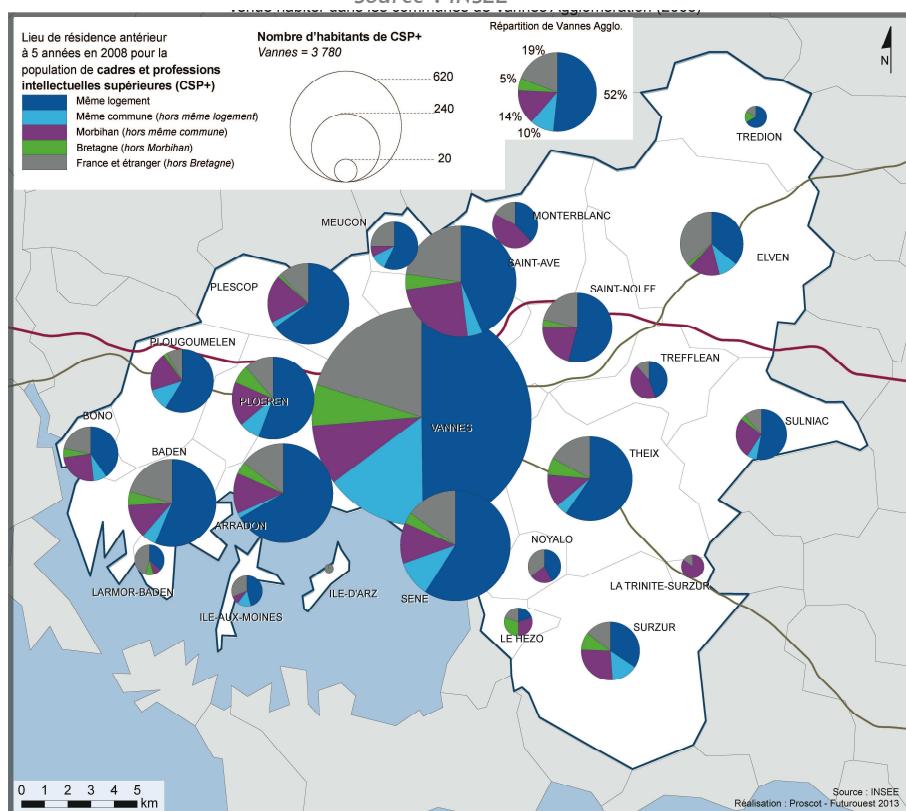
Lieu de résidence des habitants de Vannes Agglomération antérieur à 5 ans en 2008 selon leur catégorie socio-professionnelle

Source : INSEE



Origine de la population de cadres et professions intellectuelles supérieures venue habiter dans les communes de Vannes Agglo. en 2008

Source : INSEE

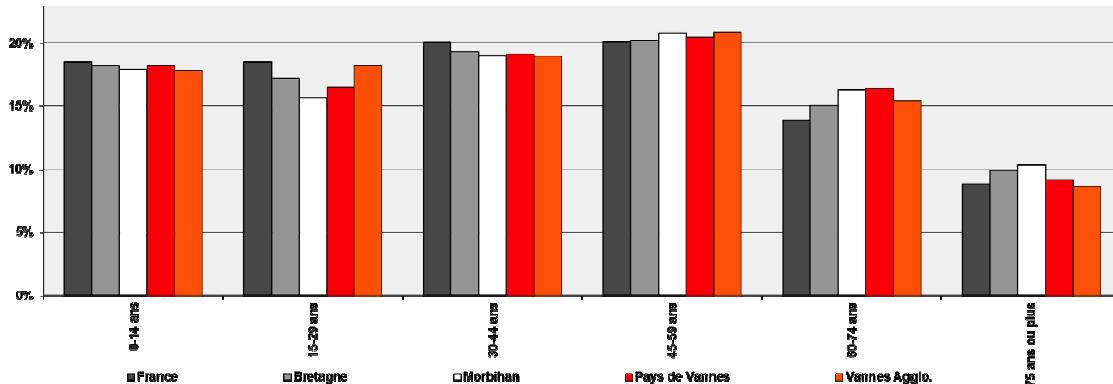


Les cadres et professions intellectuelles supérieures sont plus présents au sein de la population dans les communes du Golfe du Morbihan (Arradon, Baden, Le Bono, Noyal...). Les migrations résidentielles de cette CSP participent à consolider ce phénomène, et elles contribuent à enrichir la mixité sociale pour d'autres communes. Ces dernières qui enregistrent davantage une arrivée de cadres et professions intellectuelles supérieures venant de l'extérieur de la commune, sont principalement des communes qualifiées de pôles relais au sein de l'agglomération (Saint-Avé, Elven, Surzur...). Leur offre d'équipements et services et leur cadre de vie constituent des facteurs d'attractivité reconnus.

C UN TERRITOIRE URBAIN ET LITTORAL MARQUE PAR DES CONTRASTES GENERATIONNELS

Les classes d'âges de Vannes Agglomération qui sont bien représentées par rapport aux territoires de référence, correspondent à celle des jeunes (15-29 ans) et dans une moindre mesure la classe d'âge centrale des 45-59 ans.

Répartition de la population par classe d'âge en 2010
Source : INSEE



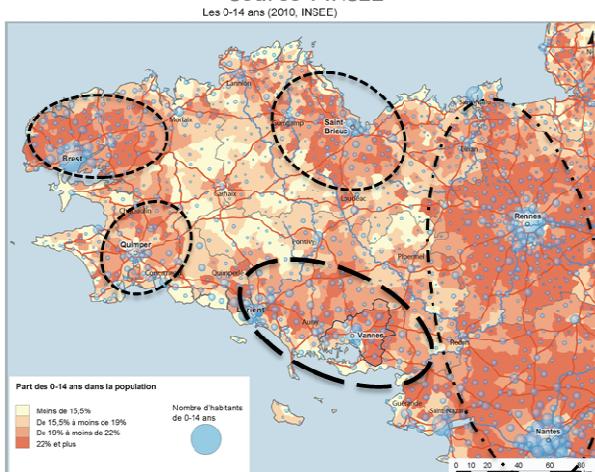
1. UN PROFIL URBAIN AFFIRME PAR LA STRUCTURE PAR AGE DE LA POPULATION

Les proportions des classes d'âges très jeunes (moins de 15 ans) et âgées (75 ans et plus) mettent en évidence le contraste entre les territoires urbains (plus jeunes) et ruraux (plus âgés). Le périmètre du SCOT se situe dans la Bretagne Sud qui englobe Lorient-Auray-Vannes. La partie littorale de ce secteur est caractérisée par une population plus âgée qui la dissocie de cet ensemble urbain.

A l'échelle régionale, les autres secteurs urbains plus jeunes concernent Brest, Quimper, Saint-Brieuc, et les métropoles de Nantes et Rennes avec leur aire d'influence périurbaine.

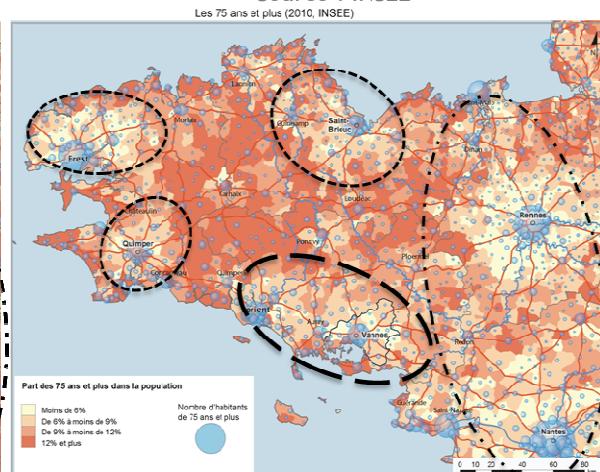
Les 0-14 ans en 2010

Source : INSEE



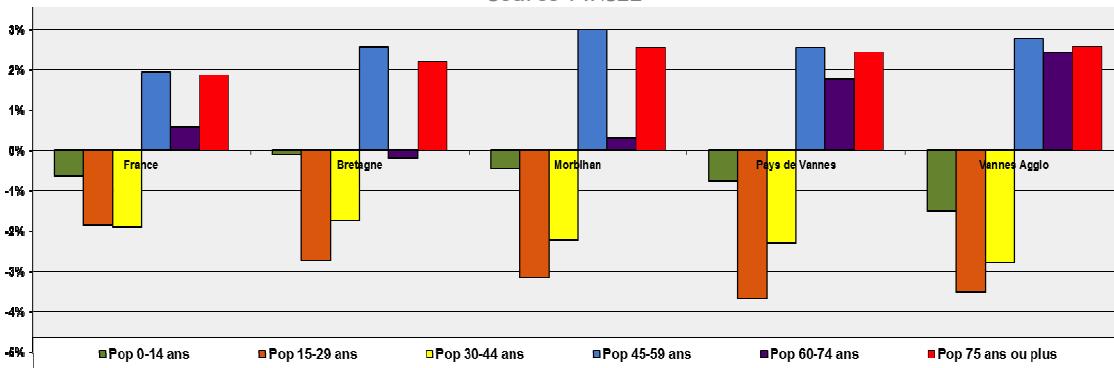
Les 75 ans et plus en 2010

Source : INSEE



Evolution de la part de chaque classe d'âge (1999-2010)

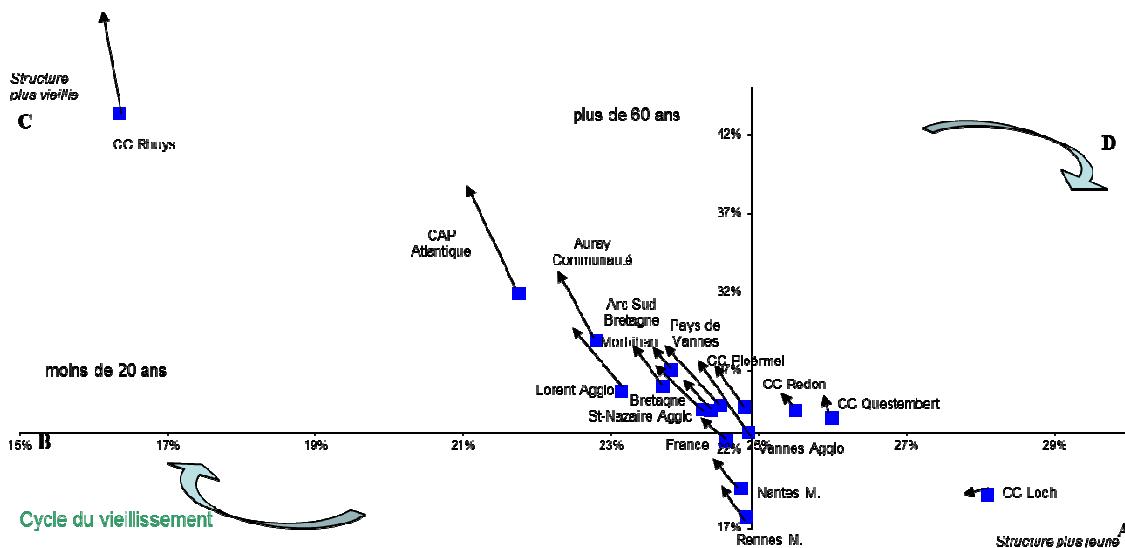
Source : INSEE



L'évolution de la structure par âge lors de la dernière décennie est marquée par un renforcement du poids des classes d'âges âgées, avec une intensité plus marquée sur Vannes Agglomération par rapport aux territoires de référence. Cette tendance au vieillissement de la population se ressent dans tous les territoires de comparaison, y compris les intercommunalités plus périurbaines du Pays de Vannes mais avec une moindre intensité (CC Loch, CC Questembert).

Un contraste générationnel apparaît avec les secteurs littoraux non pourvus d'agglomération qui connaissent un vieillissement plus accentué (CC Presqu'île de Rhuys, CC CAP Atlantique, CC Auray...). Les agglomérations (Rennes, Nantes, Vannes...) se situent entre les territoires périurbains plus jeunes et ces secteurs littoraux. L'intensité du vieillissement observé sur Vannes Agglomération traduit ce double effet lié à son caractère de territoire urbain et littoral.

Cycle de vieillissement de 1999 à 2009
Comparaison des structures par âges jeunes et âgées en 2009 et leur évolution
Source : INSEE (population des ménages)



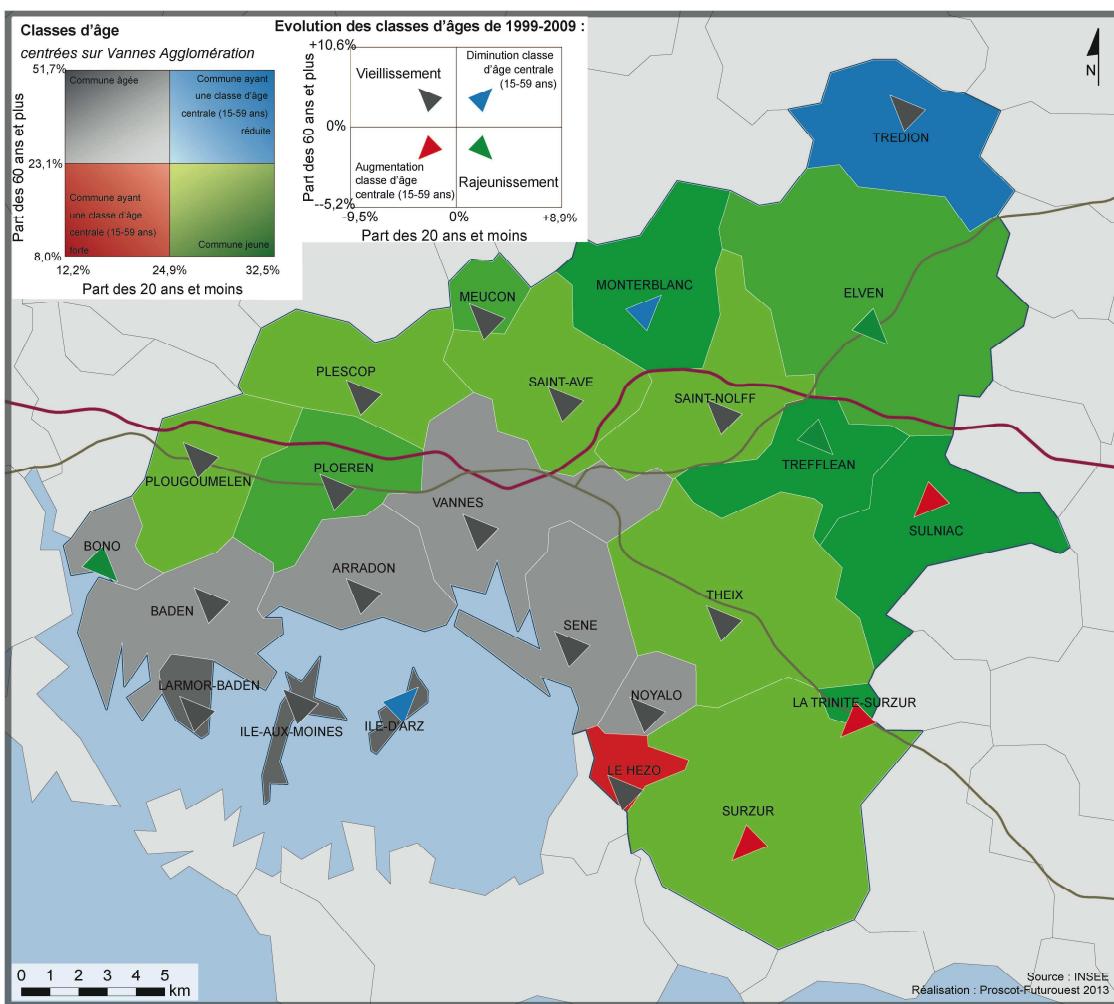
2. UNE SEGMENTATION GÉNÉRATIONNELLE DU TERRITOIRE

Dans un contexte généralisé de vieillissement de la population, le territoire du SCOT est segmenté entre le littoral âgé et la couronne périurbaine plus jeune. La situation de l'indice de vieillissement, qui compare la classe d'âge des 60 ans et plus par rapport à celle des moins de 20 ans, met en évidence les communes du Golfe du Morbihan plus âgée, notamment celles insulaires (Île-aux-Moines, Île-d'Arz, Larmor-Baden). La couronne périurbaine ressort comme plus jeune, en particulier les communes de la deuxième couronne (Sulniac, La Trinité-Surzur, Treffléan, Monterblanc, Elven, Meucon). La commune de Trédion apparaît en position transitoire entre cette couronne périurbaine jeune et le secteur rural plus âgé.

La dynamique du secteur périurbain, en dépit de l'accueil de populations jeunes, tend également au vieillissement de la population, à l'exception d'Elven et Treffléan qui s'inscrivent dans un processus de rajeunissement. L'existence simultanée d'une attractivité de populations jeune et âgée participe à la génération de mixités générations dans toutes les communes, avec des populations à la recherche de la qualité du cadre de vie et de services disponibles dans un bassin de proximité.

Cycle du vieillissement (1999-2009)

Source : INSEE



Cycle du vieillissement :

Comment lire le graphique et la carte de comparaison des structures par âges des différents secteurs du territoire (pages précédentes) ?

La carte-graphe ci-dessus propose une vision synthétique de la structure par âges des différents secteurs géographiques de Vannes Agglomération les uns par rapport aux autres, ainsi que les tendances d'évolution qu'ils ont connues respectivement de 1999 à 2009 (à partir de la « population des ménages », c'est-à-dire en neutralisant l'impact des établissements d'accueil spécialisés pour personnes âgées).

Chaque intercommunalité est positionnée selon les proportions, au sein de sa population, respectivement des moins de 20 ans et des plus de 60 ans.

Les proportions constatées à l'échelle de Vannes Agglomération sont prises en tant que référence pour caler l'ensemble, et les différentes communautés de communes du territoire sont positionnées relativement à l'agglomération (c'est-à-dire, par exemple, plus vieillies ou moins vieillies que la moyenne de l'agglomération).

La représentation cartographique repose sur une construction de graphes à quatre quadrants (en cartouche à gauche de la carte ci-dessus), qu'on peut lire sous l'angle d'une représentation type d'un « cycle de vieillissement » des structures démographiques d'un territoire :

Les communes rattachées au quadrant repéré A (couleur verte) sont celles où l'on trouve à la fois les proportions les plus fortes de moins de 20 ans et les parts les plus faibles de plus de 60 ans. Ces structures expriment la phase initiale du cycle de vieillissement (territoire jeune).

Les communes rattachées au quadrant repéré B (couleur rouge) sont celles où l'on trouve les proportions les plus faibles à la fois de moins de 20 ans et de plus de 60 ans. Ces structures expriment la deuxième phase du cycle de vieillissement, celle d'un certain mûrissement au travers du gonflement de la part des classes d'âge centrales (territoire mature).

Les communes rattachées au quadrant repéré C (couleur grise) sont celles où l'on trouve à la fois les proportions les plus faibles de moins de 20 ans et les plus fortes de plus de 60 ans, révélant un glissement progressif des classes centrales vers les plus de 60 ans. Ces structures expriment la fin du cycle de vieillissement, dont le prolongement conduirait au déclin démographique, en l'absence de flux migratoires intéressant des populations plus jeunes (territoire vieilli).

Les communes rattachées au quadrant repéré D (couleur bleue) sont celles où l'on trouve les proportions les plus fortes à la fois de moins de 20 ans et de plus de 60 ans. Cette pyramide des âges paradoxale présente des classes centrales proportionnellement moins fournies, et exprime une phase de retournement du cycle de vieillissement, celle où la structure démographique a hérité de fortes classes d'âge de plus de 60 ans, mais où des flux migratoires intéressant les classes d'âge centrales entraînent un redémarrage de la démographie naturelle et déterminent une remontée de la part des classes d'âge les plus jeunes (territoire en retournement).

On peut classer selon la même typologie, non plus la situation d'une commune à un moment donné, mais son évolution au cours d'une période donnée, en combinant les codes couleurs de fond avec des flèches qui symbolisent l'orientation des flux de la période considérée. Seront, par exemple, rattachées au quadrant A (symbole de flèche verte) les communes qui tendent, au cours de la période considérée, à voir augmenter la part des moins de 20 ans et diminuer celle des plus de 60 ans, et suivent donc une évolution qui les rapproche de la phase initiale du cycle de vieillissement.

La carte propose une synthèse de ces deux approches : les communes sont représentées sur la carte en fonction de la situation de leur structure démographique en 2009 (couleur de fond de la commune), et les flèches indiquent le sens de l'évolution qu'elles ont connue au cours de la période 1999-2009.

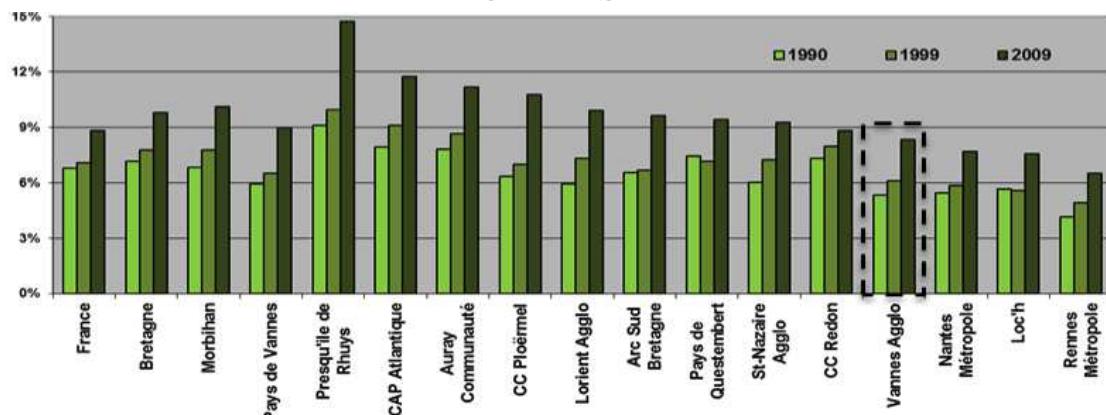


3. UNE CONCENTRATION DES PLUS ÂGES DANS LES POLES DU TERRITOIRE

L'observation de la classe d'âge des 75 ans et plus confirme le positionnement de Vannes Agglo au niveau des métropoles de Nantes et Rennes. La tendance sur la dernière décennie est marquée par une plus forte évolution dans le territoire du SCOT que dans les deux métropoles régionales, ce qui souligne l'influence de l'attractivité du littoral pour les personnes âgées.

Part des 75 ans et plus dans la population des ménages (1990-2009)

Source : INSEE

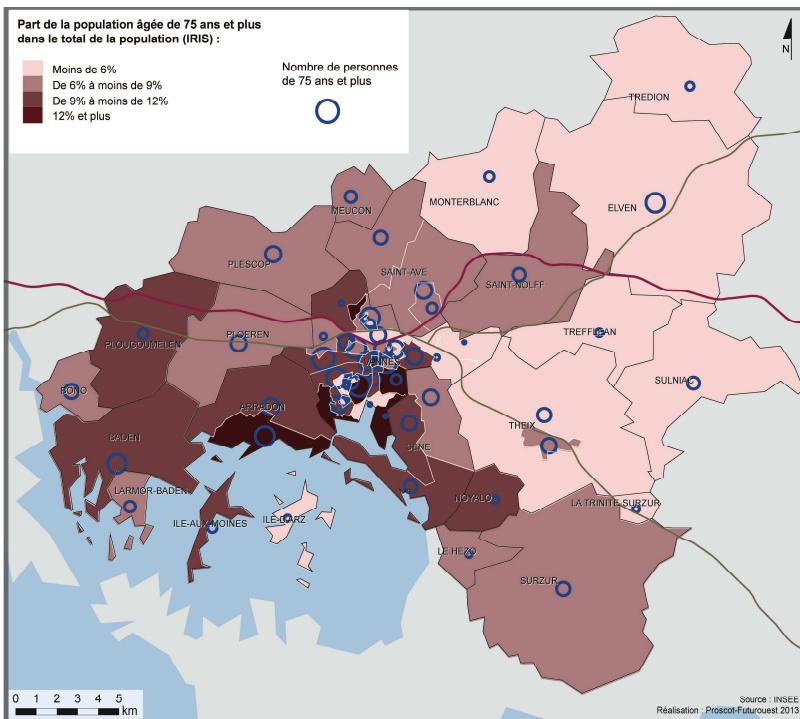


La concentration de la population de 75 ans et plus dans les quartiers de l'agglomération de Vannes précise le contraste entre le littoral et la couronne périurbaine plus jeune. Le cœur de l'agglomération apparaît comme le secteur avec le plus fort taux de personnes de 75 ans et plus, en particulier dans le centre d'Arradon et certains quartiers de Vannes proches du centre-ville (Est péri-centre-ville, Rohan, Trussac, caserne centre hospitalier...).

Cette répartition en relativé des 75 ans et plus, à laquelle s'ajoute la présence en nombre de personnes de cette classe d'âge, atteste d'une concentration au sein des pôles du territoire. Cette dynamique démographique révèle une adéquation croissante entre la localisation de cette population âgée et l'offre de services et d'habitat adapté pour les personnes dépendantes.

Population âgée de 75 ans et plus dans les quartiers (2009)

Source : INSEE (IRIS)



D'UN DESSERREMENT DE L'AGGLOMERATION QUI DONNE SENS AUX DYNAMIQUES DEMOGRAPHIQUES

1. DES MIXITES DE DEVELOPPEMENT RESSENTIES PAR UNE APPROCHE SOCIALE

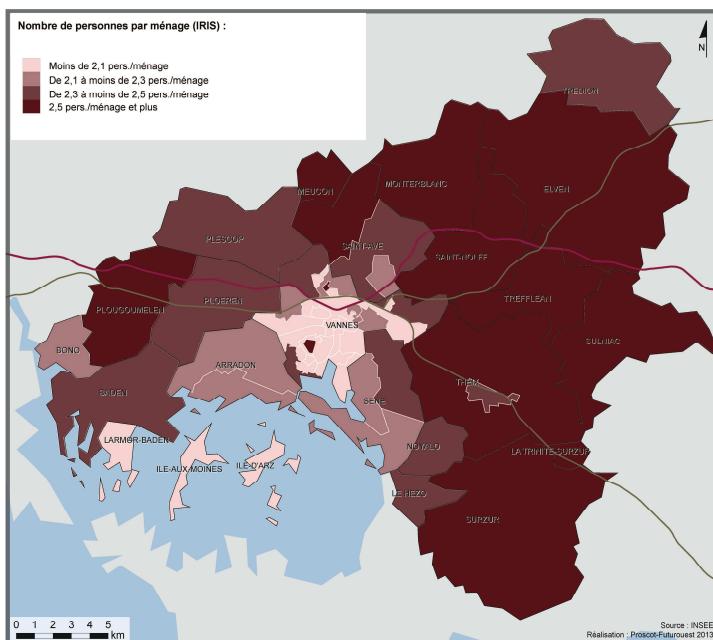
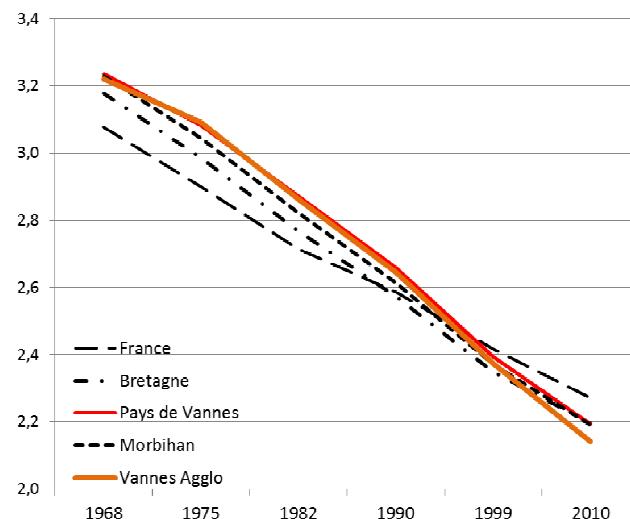
1.1 Une diminution de la taille des ménages à nuancer selon les secteurs du territoire

Nombre de personnes par ménage
Source : INSEE

Sur la période qui s'étend de la fin des années 1960 à 2010, l'évolution de la taille moyenne des ménages marquée par une baisse prononcée du nombre de personnes par ménage à partir des années 1990, traduit le vieillissement de la population lié à l'attractivité du littoral.

Cette diminution s'explique également par les phénomènes de divorce et de décohabitation, notamment avec les jeunes en études supérieures dans le cœur de l'agglomération.

La taille moyenne des ménages dans le territoire du SCOT illustre le contraste entre le cœur d'agglomération accompagné du secteur insulaire, par rapport à la couronne périurbaine qui a des ménages de plus grande taille. Les flux démographiques externes contribuent à une structuration des ménages de plus grande taille dans les communes les plus jeunes de l'agglomération. A l'inverse, plusieurs quartiers de la ville de Vannes et nettement plus les communes du secteur insulaire, sont marqués par une plus petite taille des ménages révélatrice du vieillissement de la population et de la décohabitation.

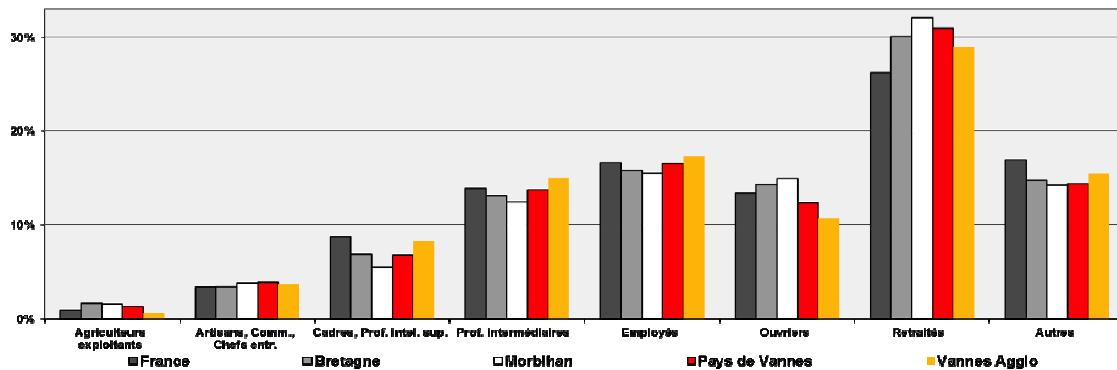


Nombre de personnes par ménage (2009)
Source : INSEE

PRE-DIAGNOSTIC

1.2 Des catégories sociales concentrées sur certains secteurs du territoire**Catégories Socio-Professionnelles dans la population de 15 ans et plus (2010)**

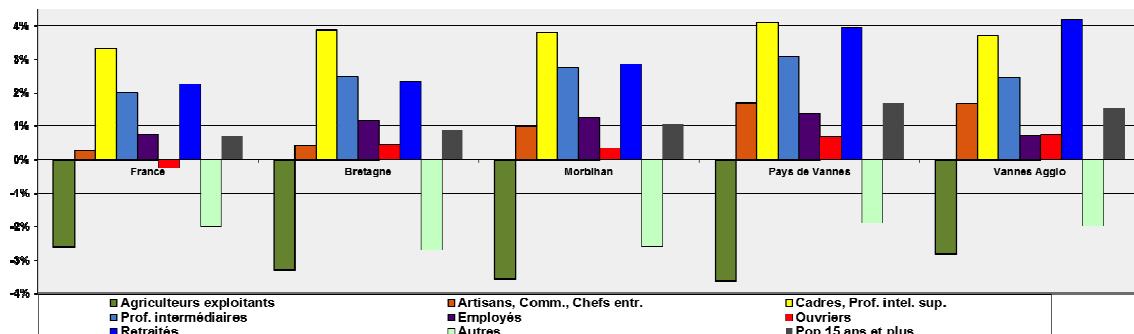
Source : INSEE



L'impact du vieillissement se ressent à travers le poids affirmé des retraités dans la population de 15 ans et plus. L'attractivité littorale participe au renforcement de cette tendance sur le territoire du SCOT, qui est partagée aux autres secteurs littoraux de Bretagne Sud.

Taux moyen d'évolution annuelle de chaque catégorie socio-professionnelle (1999-2010)

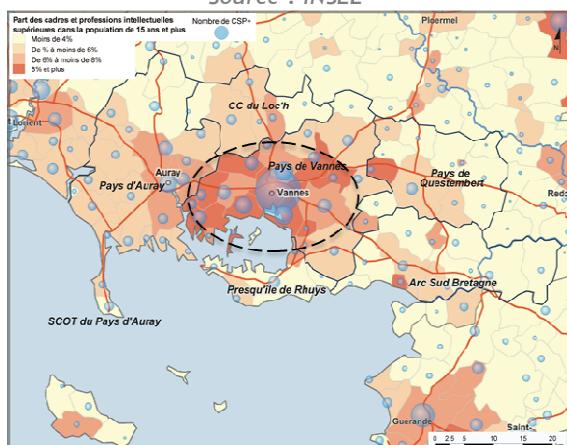
Source : INSEE



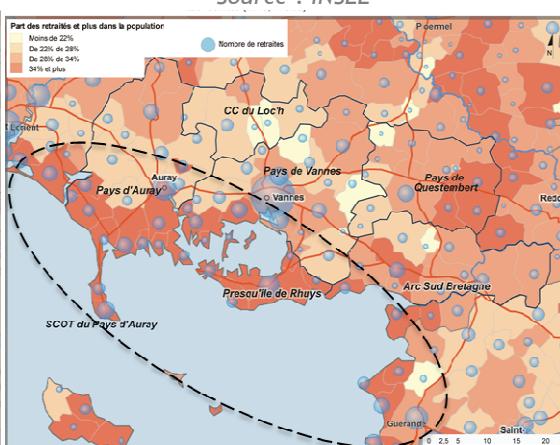
Le second facteur d'attractivité, porté par la dynamique urbaine, se révèle par la concentration des catégories socio-professionnelles supérieures dans les communes du cœur de l'agglomération.

Les catégories socio-professionnelles supérieures dans la population de 15 ans et plus (2010)

Source : INSEE

**Les retraités dans la population de 15 ans et plus (2010)**

Source : INSEE

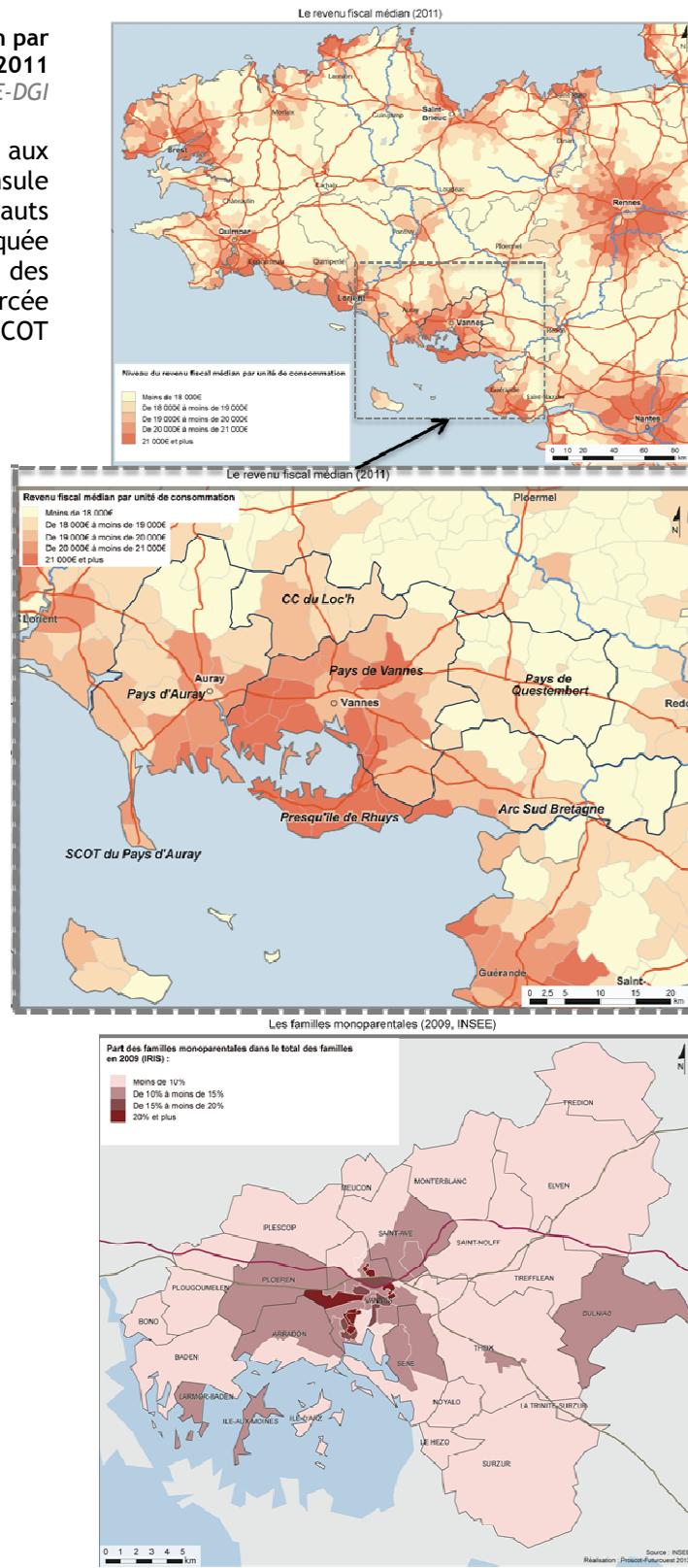


2. UNE STRUCTURE DES REVENUS PORTEUSE QUI PRÉCISE LE CARACTÈRE COMPOSITE DE L'AGGLOMERATION

2.1 Une juxtaposition des populations selon leur niveau de ressources dans le cœur de l'agglomération

Le revenu fiscal médian par unité de consommation en 2011
Source : INSEE-DGI

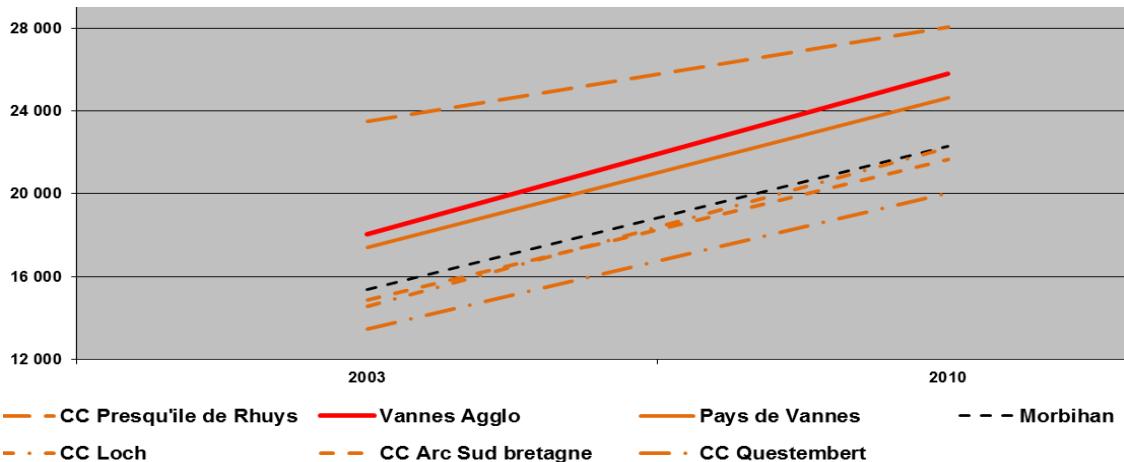
Caractéristique commune aux agglomérations de la péninsule bretonne, la concentration des hauts revenus fiscaux médians est marquée sur la première couronne des agglomérations. Elle est renforcée dans le contexte du territoire du SCOT par l'attrait du Golfe du Morbihan.



2.2 Des contrastes de revenus révélateurs des inégalités dans le territoire

L'augmentation du montant moyen des revenus fiscaux de Vannes Agglomération tend à rejoindre le niveau le plus élevé du secteur du Pays de Vannes situé sur le littoral avec la CC Presqu'île de Rhuys, qui connaît pour sa part une évolution plus modérée.

Montant moyen du revenu fiscal moyen dans les foyers fiscaux, en euros (2003-2010)
Source : DGI

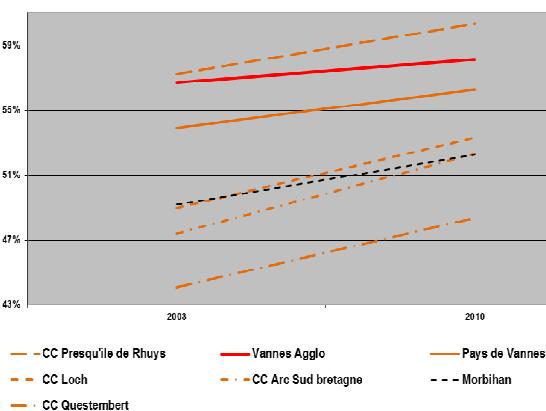


La dynamique des revenus est nuancée dans le territoire du SCOT avec une quasi-stagnation de la part des foyers fiscaux imposables et une diminution de la part des foyers fiscaux relevant des traitements et salaires. Le vieillissement de la population, soutenu par l'attractivité littorale des seniors, explique en partie cette seconde tendance observée également sur la CC Presqu'île de Rhuys.

Le ralentissement de la hausse du taux des foyers fiscaux imposables s'observe nettement dans la ville de Vannes, et dans une moindre mesure sur les communes du Golfe du Morbihan. L'image de qualité du territoire du SCOT participe notamment à l'attractivité de populations en situation de précarité, tel qu'observé ci-dessus. Elle tend à se concentrer dans le cœur de l'agglomération pour bénéficier par exemple d'un accès aux logements abordables et de solutions de mobilité.

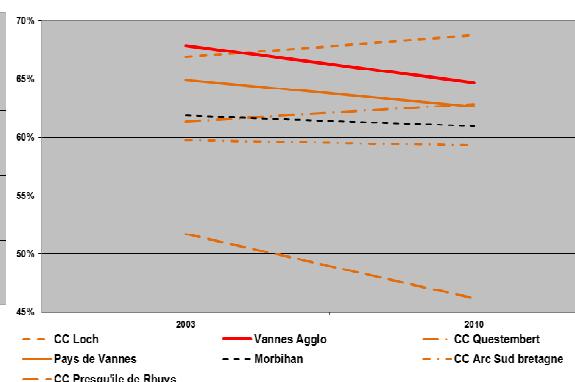
Part des foyers fiscaux imposables dans les foyers fiscaux (2003-2010)

Source : DGI



Part des foyers fiscaux relevant des traitements et salaires (2003-2010)

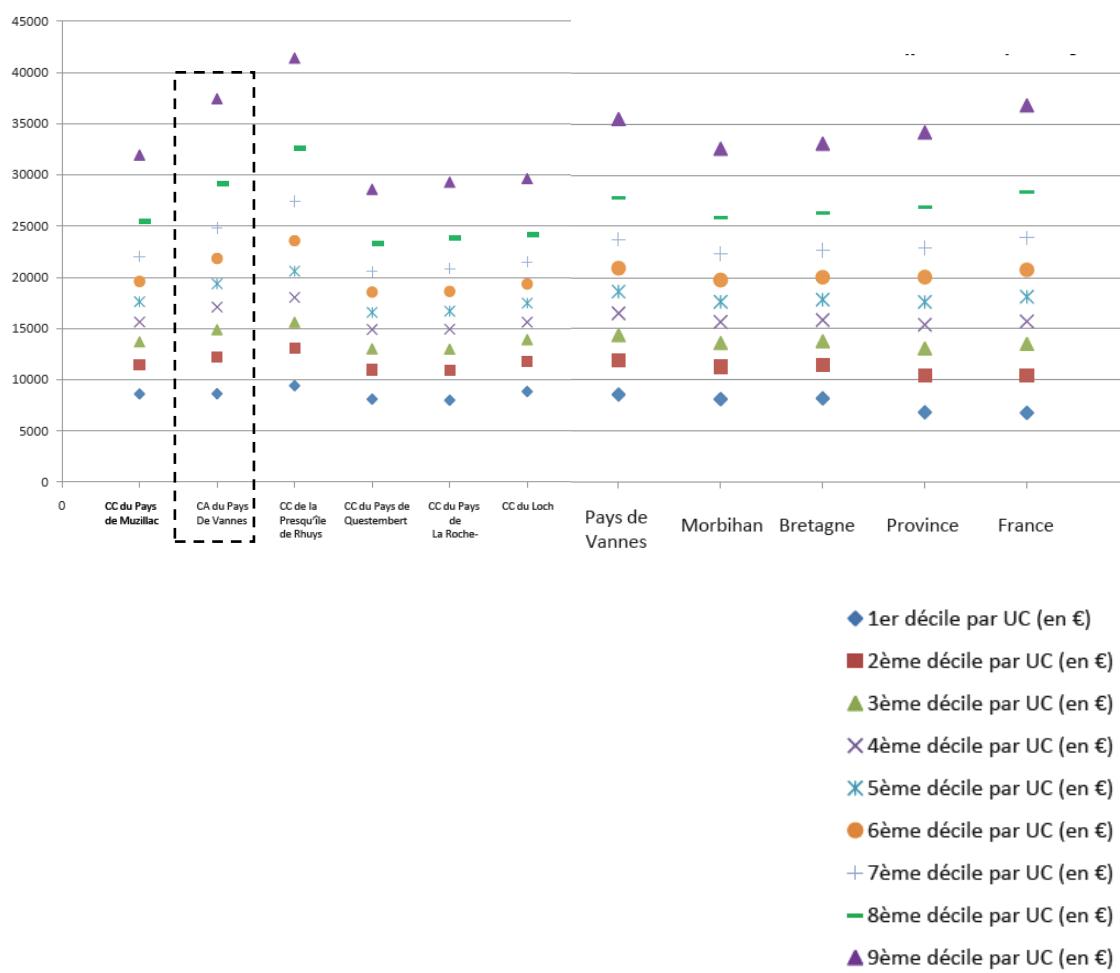
Source : INSEE



L'analyse de la structure des revenus précise le niveau d'inégalité de revenu entre les ménages. Si chaque niveau de revenu demeure supérieur aux moyennes des territoires de référence - révélateur d'une pauvreté locale moins intense - l'écart des niveaux de revenus les plus aisés (8^e et 9^e décile) par rapport aux autres tranches constitue un facteur d'inégalité au sein de Vannes Agglomération. La concentration de ces revenus les plus aisés, générés notamment par certaines catégories sociales, s'observe dans le cœur de l'agglomération. Elle participe par ailleurs à l'augmentation du revenu fiscal moyen observée précédemment.

La structure des revenus plus homogène des territoires périurbains du Pays de Vannes (CC Loch, CC Questembert) comparée à la structure des revenus plus élevée pour la CC Presqu'île de Rhuys (son 6^e décile est équivalent au 8^e décile des territoires périurbains) constitue des points de repères pour saisir les inégalités de revenus au sein du périmètre du SCOT, avec un littoral qui compte des populations aisées et un secteur périurbain plus homogène. Le cœur d'agglomération apparaît dans ce paysage avec des populations plus inégalitaires.

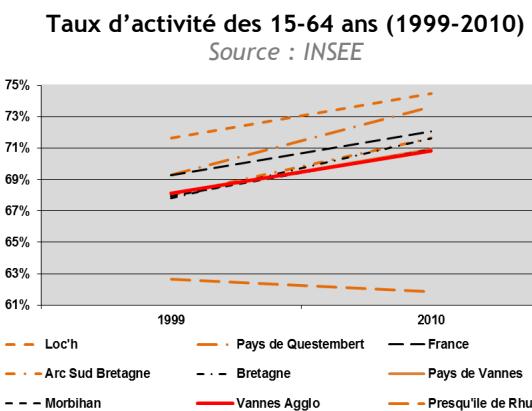
Mise en perspective de la structure des revenus (par décile)
Source : INSEE-DGI (*traitement Maison de l'Emploi du Pays de Vannes*)



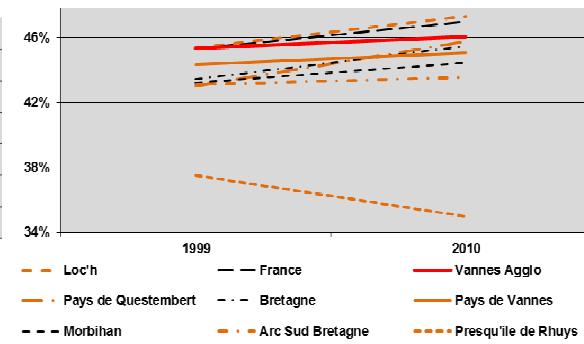
3. UNE DYNAMIQUE DE L'AGGLOMERATION A CONSIDERER A L'ECHELLE DE L'AIRE URBAINE

3.1 Un vieillissement de la population qui impacte la population active locale

La dynamique de la population active du territoire du SCOT est caractérisée par un ralentissement lors de la dernière décennie, comparé à la hausse plus soutenue des territoires de référence. Au sein du Pays de Vannes, les évolutions contrastées révèlent l'impact direct du vieillissement de la population sur les actifs, phénomène particulièrement marqué sur la Presqu'île de Rhuys avec un taux d'activité en diminution.



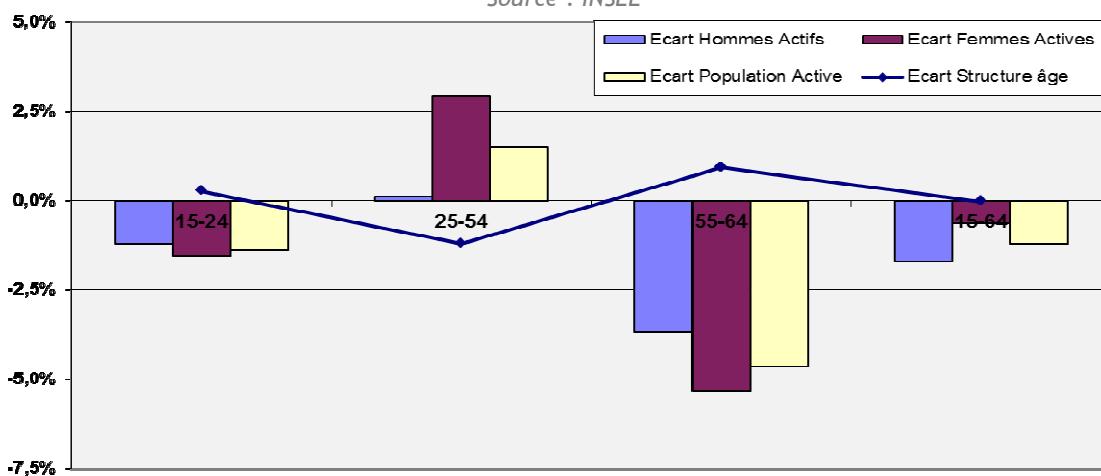
Taux d'activité des 15 ans et plus dans la population municipale (1999-2010)
Source : INSEE



La structure de la population d'âge actif (15-64 ans) précise cet impact du vieillissement de la population, avec un taux d'activité des 55-64 ans inférieur à la France alors que cette classe d'âge est surreprésentée dans le territoire du SCOT. L'attrait du littoral pour la population d'âge la plus âgée dite active semble participer à un mouvement des jeunes retraités afin de bénéficier du cadre de vie. La situation de la classe d'âge d'actifs la plus jeune (15-24 ans) reflète la présence de structures d'enseignements supérieurs dans le cœur d'agglomération.

L'inversion entre les classes d'âge de la population et le niveau d'activité respectif interroge la capacité pour les entreprises à disposer d'une population active sur le territoire de l'agglomération. Les dynamiques périurbaines observées sur les autres secteurs du Pays de Vannes soulignent l'intérêt d'une prise en compte de cet enjeu à une échelle élargie.

Ecarts entre Vannes Agglomération et la France des taux d'activité par tranche d'âge (2010)
Source : INSEE



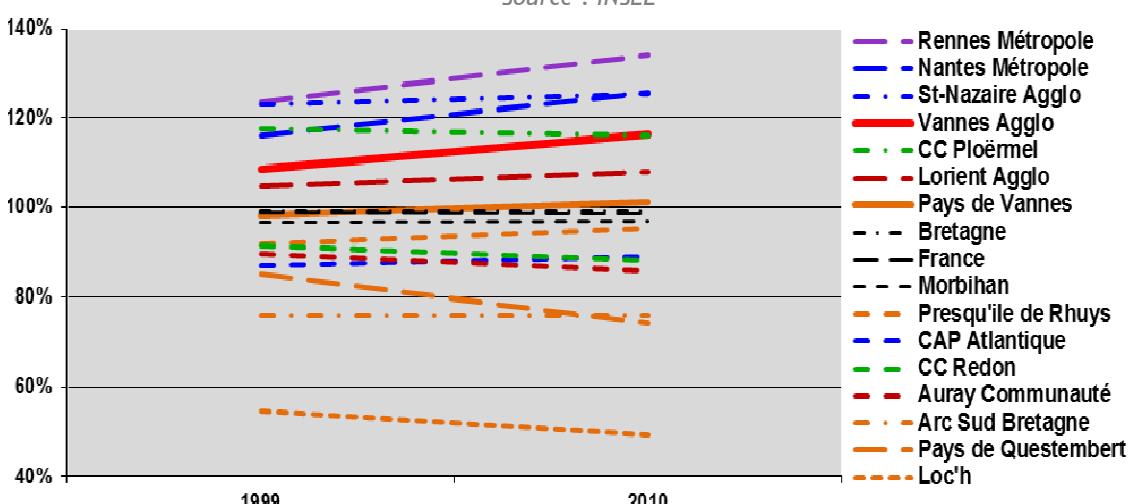
3.2 Un desserrement de Vannes au-delà de l'agglomération

Le rapport entre le nombre d'emplois et le nombre d'actifs (indice d'attractivité économique) traduit la capacité d'un territoire à offrir localement de l'emploi. Plus celui-ci est élevé, plus le territoire sera considéré comme autonome. A l'inverse, plus il est bas, plus le territoire sera considéré comme résidentiel.

Dans le cas du territoire du SCOT, le taux élevé (autour de 116 emplois pour 100 actifs en 2010) confirme le statut d'agglomération, soutenu par son accroissement lors de la dernière décennie, tel qu'observé sur les métropoles de Nantes et Rennes par exemples. Par contraste, au sein du Pays de Vannes, la dynamique périurbaine se constate en différents secteurs, avec une diminution ou une stabilité de ce taux qui est faible (inférieur à 80 emplois pour 100 actifs en 2010) sur plusieurs intercommunalités (CC Loch, CC Questembert), qui s'inscrivent ainsi dans une dynamique résidentielle. La tendance inverse s'observe toutefois sur Arc Sud Bretagne et sur la CC de la presqu'île de Rhuys.

Evaluation comparée de l'indice d'attractivité économique (IAE) (1999-2010)
IAE = emplois localisés sur le territoire / nombre d'actifs occupés du territoire

Source : INSEE

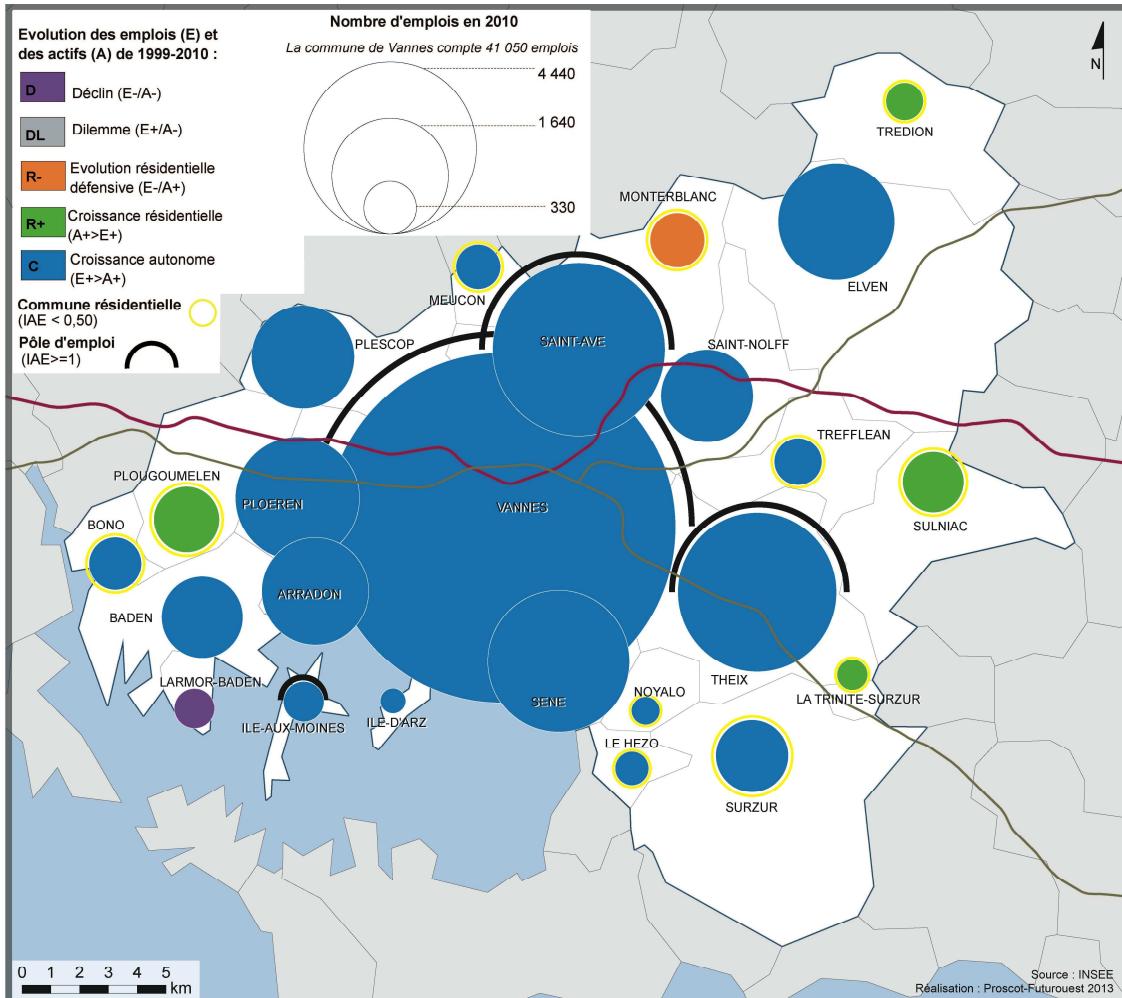


Le pôle d'emplois de Vannes - qui concentre 65% des 63 130 emplois et compte 39% des 60 600 actifs du territoire du SCOT en 2010 - se prolonge sur les communes proches. Deux autres pôles d'emplois (plus d'emplois que d'actifs) sont identifiés à proximité de la ville centre : Saint-Avé et Theix.

La majorité des communes du territoire du SCOT enregistre également une croissance des emplois supérieure à celle des actifs. Cette tendance reflète à la fois le phénomène de vieillissement de la population active observé ci-dessus et le desserrement économique de la ville centre.

Représentation des tendances à l'œuvre sur le territoire de Vannes Agglomération (1999-2010)
Nombre d'emplois par commune et dynamiques de l'Indice d'attractivité économique (IAE)

Source : INSEE

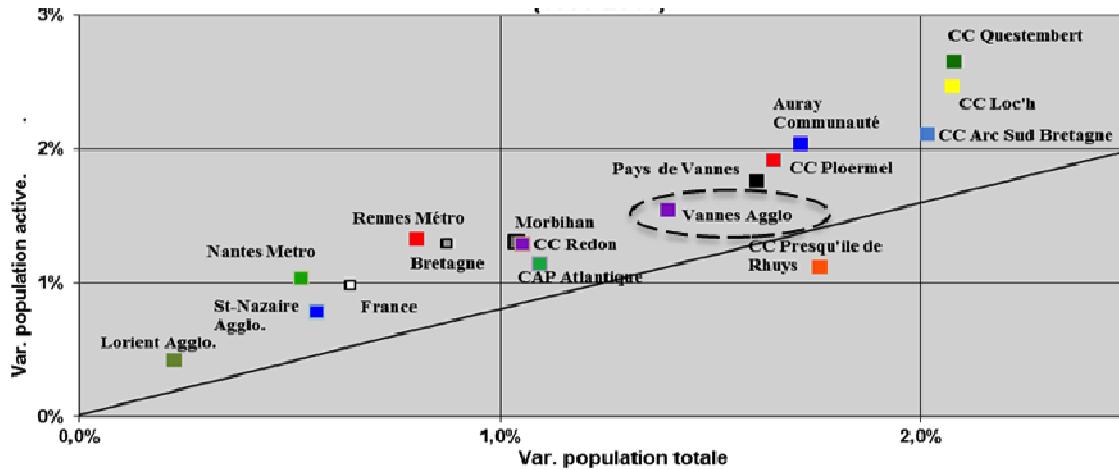


3.3 L'inscription de l'agglomération dans une Bretagne Sud dynamique

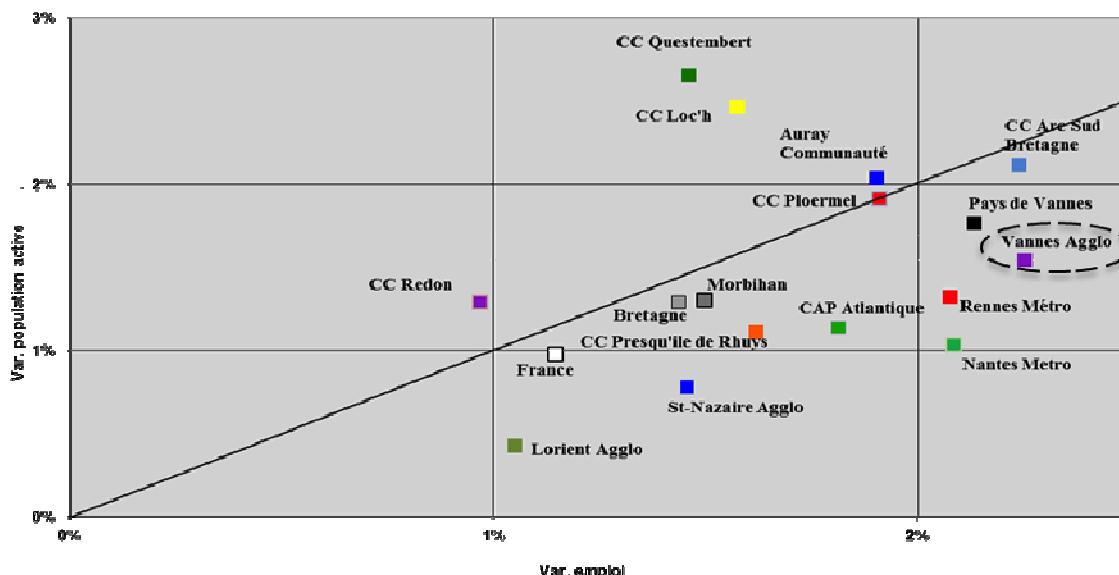
Le rythme élevé de la croissance de la population, des actifs et des emplois dans les années 2000 sur Vannes Agglomération est partagé avec les territoires alentour (même pour ceux qui connaissent une évolution de type résidentiel). Ce rythme exprime l'attractivité globale de la Bretagne Sud sur les plans démographique et économique.

Variation annuelle comparée de la population totale et de la population active (1999-2010)

Source : INSEE



Variation annuelle comparée de l'emploi et de la population active (1999-2010)



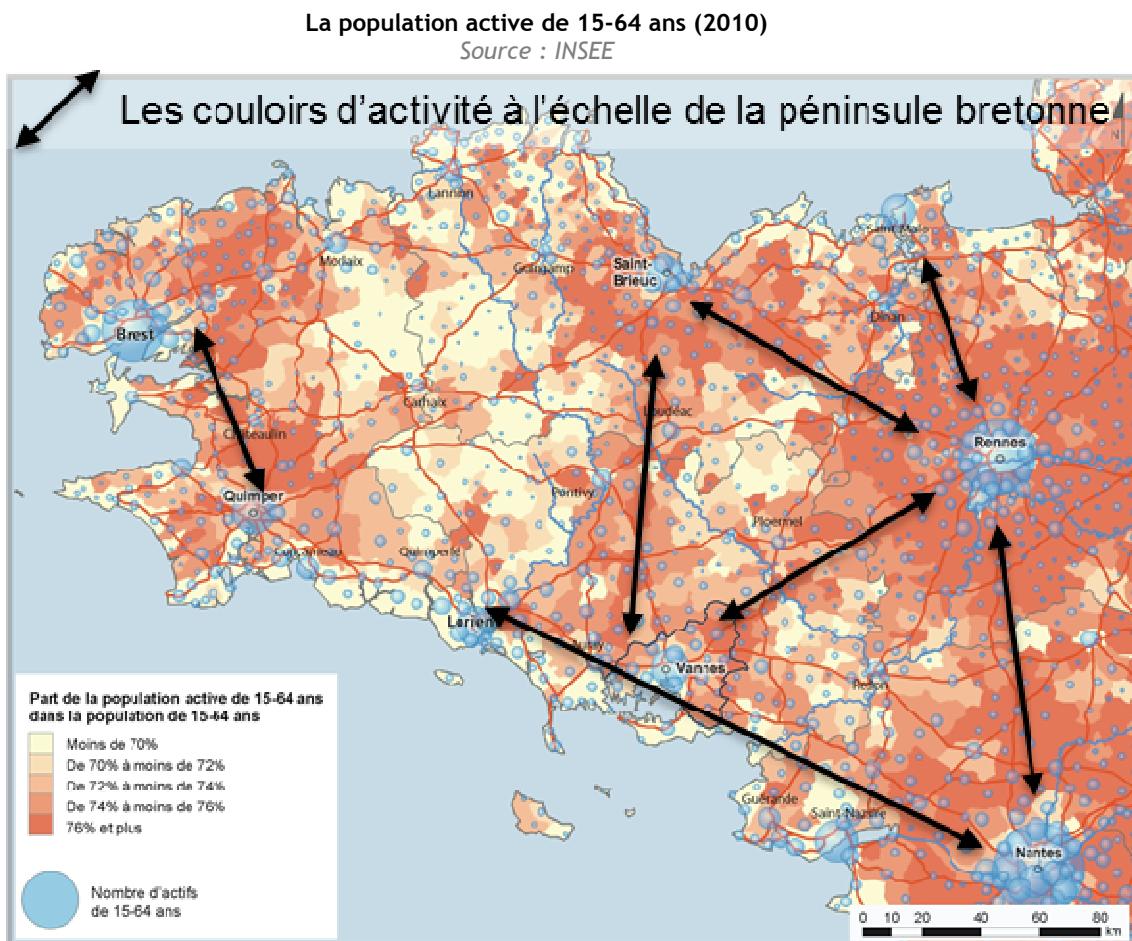
Variation annuelle comparée de l'emploi et de la population active (1999-2010)

Source : INSEE

A noter toutefois qu'une contraction de l'emploi salarié a été observée entre 2007 et 2011 (-0,6%/an) sur le territoire du SCOT, cette période débouchant ultérieurement sur un cycle de reprise (+1,11%/an de 2009 à 2011 pour les emplois salariés).

La tendance affirmée à l'autonomie de Vannes Agglomération, au sens où la croissance des emplois est supérieure à celle de la population active, s'inscrit dans une dynamique régionale porteuse où, en plus des métropoles de Nantes et Rennes, d'autres territoires de Bretagne Sud accompagnent cette croissance (Arc Sud Bretagne, Presqu'île de Rhuys, CAP Atlantique).

L'observation à l'échelle de la péninsule bretonne des taux d'activités les plus élevés met en évidence des couloirs d'activités qui relient les principales agglomérations entre elles. Vannes est positionnée au carrefour de trois axes : un premier couvre la Bretagne Sud de Lorient à Nantes, un second, orienté Nord-Sud, joint Saint-Brieuc à Vannes par Loudéac et Pontivy, et un troisième relie Rennes à Vannes par Ploërmel. Cette géographie de l'activité caractérise l'inscription de Vannes dans les flux économiques régionaux.



En conclusion, le territoire du SCOT bénéficie d'une attractivité liée à son positionnement le long du littoral et à l'offre d'emplois, d'équipements et de services attachée à son agglomération. Cette dynamique repose sur une inscription dans un environnement régional porteur, où Vannes constitue un point fort de la Bretagne Sud, ensemble connecté notamment aux métropoles de Nantes et Rennes.

Ce positionnement du territoire et sa réelle attractivité laissent néanmoins entrevoir un certain nombre de questions pour le SCOT :

- L'intensité de la dynamique démographique, portée par des flux migratoires intenses et marquée simultanément par un vieillissement de la population, interroge sur la capacité d'absorption du territoire à moyen terme pour assurer le renouvellement de sa population ;
- La structuration du territoire entre les trois secteurs (œur d'agglomération, littoral et couronne périurbaine) interroge l'homogénéité des modes de développement à mettre en œuvre à l'échelle du périmètre du SCOT ;
- Le cœur d'agglomération, qui engage un processus de desserrement au-delà de la ville de Vannes, concentre des populations très diversifiées (âge, CSP, revenu...) aux attentes variées, qui génèrent des tensions spécifiques sur les modes de partage de l'espace (usage du foncier, renouvellement urbain, infrastructures de mobilités...) ;
- En lien avec le point précédent se pose une question d'articulation du cœur d'agglomération avec les autres pôles relais du territoire qui s'affirment.

Enfin, une question particulière se pose au SCOT, en ce qui concerne le choix de l'échelle pertinente pour l'analyse des dynamiques territoriales. Les observations effectuées à l'échelle du Pays du Vannes révèlent les fortes relations de l'agglomération, c'est-à-dire du périmètre du SCOT, avec les territoires et pôles alentour. Ces relations participent à l'organisation croisée des pôles concernés à travers les différentes thématiques à traiter (équipements-services, mobilités, habitat, économie ...), et elles incitent à intégrer à l'analyse une prise en compte des enjeux considérés à une échelle plus large que le seul périmètre du SCOT.